FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

SECTEUR ENFANCE-FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE

Hébergement la Trinité

Placement à Domicile

Lieu Ressource

SIÈGE SOCIAL – Casa Vecchia – 8, avenue Urbain-Bosio – 06300 Nice

SOMMAIRE

INTRODUCTION 5
1 NOUVELLE ORGANISATION DES ACTIVITES DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE 8
1.1 Les nouveaux arrêtés départementaux 2017 8
1.2 Les fondements du projet d'établissement de la MECS 9
2 L'ACTIVITÉ DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITÉ « Hébergement Trinité » 11
2.1 Présentation de l'année 2017 11
2.2 Quelques éléments statistiques de l'internat en 2017 12
2.3 Modalité d'admission 14
2.4 Moyens et objectifs 15
2.5 Prise en charge psychologique 16
2.6 Scolarité 19
2.7 Relations avec les familles et les partenaires 19
2.8 Les camps 2017 de la MECS 21
3 L'ACTIVITÉ DU PLACEMENT À DOMICILE EN 2017 22
3.1 Quelques éléments chiffrés sur le PAD 22
3.2 Les replis du PAD en 2017 24
3.3 Analyse des sorties et des replis du PAD en 2017 25
3.4 Transferts et colonies du PAD en 2017 26
3.5 Les activités de l'équipe du PAD en 2017 27
3.6 Les activités en lien avec le Lieu Ressources 27
3.7 Éléments de conclusion 27
4 L'ACTIVITE DU LIEU RESSOURCE 28
4.1 Présentation du Lieu Ressource 28
4.2 Fréquentation du Lieu Ressource 29
4.3 Les partenaires du Lieu Ressource 31
4.4 Illustration des actions du Lieu Ressource 32
4.5 Le jardin partagé 33
4.6 Les médiations artistiques 34
5 GESTION DES MOYENS HUMAINS 36
5.1 Organigramme du secteur Enfance-Jeunesse-Familles 36
5.2 Formation des personnels à la Maison de l'Enfance de La Trinité en 2017 37
5.3 Absentéisme et analyse sur la Maison de l'Enfance 38
6 GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES 41
6.1 Plan d'investissements 41
6.2 Emprunts en cours 41
6.3 Organisation de l'économat et pilotage d'achat 41
6.4 Sous-traitance 41
6.5 Maintenance et sécurité 42

6.6 Entretien des locaux, du matériel et des véhicules 42
6.7 Mise en place d'un système rondier PTI (Protection du travailleur Isolé) 42
7 GESTION DES MOYENS FINANCIERS 43
7.1 Charges de la section d'exploitation 43
7.2 Produits de la section d'exploitation 45
7.3 Détermination du résultat d'exploitation 45
8 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2018 46
ANNEXES 47

INTRODUCTION

En 2017, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 6000 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

Le secteur accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, la Halte de nuit ouverte de mai à octobre et le service migrants qui accompagne la demande d'asile principalement sur le moyen et haut pays. 260 logements dont 70 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte 96 salariés, dispose d'un budget d'environ 9,5 millions d'euros.

Le secteur accès à l'emploi repose sur le principe selon lequel la reprise d'une activité représente le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action de développement d'un réseau d'entreprises ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap. L'auto-école sociale, Reprises qui rémunère le travail à la journée pour les usagers de drogue et un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins complètent ces interventions. Ce secteur intervient sur tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte 80 salariés, dispose d'un budget d'environ 4,5 millions d'euros

Le secteur enfance famille, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille (maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Action Éducative à Domicile, accompagnement à la parentalité en Maison d'arrêt, service professionnalisé d'administrateurs ad 'hoc Pélican) étoffé par un nouveau service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants déscolarisés, une plateforme de services jeunes 16-26 ans avec un support hébergement en vue d'agir simultanément sur les volets éducatifs et insertion et promouvoir en complément du droit commun, des pédagogies alternatives. Ce secteur compte 91 salariés, dispose d'un budget d'environ 5,5 millions d'euros.

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles en apportant un soutien technique et en garantissant le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions techniques et du patrimoine). Il est constitué de 27 salariés et dispose d'un budget d'environ 1 million d'euros.
Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les orientations stratégiques de la Fondation:

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens…) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées

L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion
- Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie
- Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions

Les perspectives 2018 :

Il s'agira de s'engager résolument dans la mise en œuvre des principes supports des politiques publiques du logement d'abord et développés depuis 20 ans par Cap entreprise sur le champ de l'accès à l'emploi durable pour les minima sociaux : passer directement de la rue au logement ou du chômage de longue durée à l'emploi. Notre objectif est de compléter les accompagnements par étapes proposant une résolution progressive des freins.
Pour cela, nous accentuerons au sein de notre CHRS l'accompagnement hors les murs, nous engagerons une politique active de captation de logements pour fluidifier les sorties, nous envisagerons une candidature commune avec Isatis et l'hôpital psychiatrique Ste Marie sur l'appel à projets ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) « Un chez soi d'abord ».
L'ouverture du CAARUD (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogue) à Nice dans un local fixe, la création de deux projets pour améliorer le cadre de vie des demandeurs d'asile et favoriser l'insertion des réfugiés, comme d'un accueil de jour pour les femmes mises à l'abri dans notre halte de nuit complèteront ces évolutions.
Afin de continuer à renforcer nos actions en faveur de l'accès à l'emploi, nous envisageons de créer une entreprise d'insertion dans le bâtiment afin d'assurer dans une dynamique d'économie circulaire les travaux d'entretien et de répartition de nos 280 logements, de renforcer l'action Flash Emploi sur Nice afin de diminuer les délais d'attente pour les nouveaux entrants du RSA. À l'horizon 2018, le secteur accès à l'emploi devra également renforcer les liens entre les thématiques emploi/logement.
Pour le secteur enfance famille, il s'agira de concrétiser un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour 5 ans renforçant le nombre d'accompagnements d'enfants à domicile, consolidant notre plateforme de services jeunes et stabilisant nos maisons d'enfants et d'adolescents. Le contexte est de plus en plus marqué par une transformation de l'offre en parcours et non plus en places, graduée, flexible, avec des services d'accueil à la carte en plus des internats classiques, des réponses modulaires avec des intervenants pluriels. Nous devons accompagner ces changements.

Enfin, le projet d'évolution de notre épicerie solidaire en épicerie collaborative de quartier et la création d'une cellule verte transversale à la Fondation pour engager des comportements plus éco-responsables seront parmi les autres chantiers emblématiques à l'œuvre dans la Fondation.
2018 devra être l'année de l'accentuation de nos coopérations interne et externe, que ce soit avec nos partenaires, les personnes accompagnées pour construire de nouvelles réponses, plus efficaces, pour mieux s'adapter à l'évolution des besoins sociaux, pour faciliter l'innovation et la création de lien social.

1 NOUVELLE ORGANISATION DES ACTIVITES DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE

1.1 Les nouveaux arrêtés départementaux 2017

1.1.1 ARRÊTÉ N° 2017-20 portant renouvellement d'autorisation de la Maison de l'Enfance de la Trinité en « Hébergement Enfance Trinité » Fondation de Nice Patronage Saint Pierre ACTES

ARTICLE 1er : Objet

Fondation de Nice Patronage Saint Pierre ACTES dont le siège social est situé à Nice, 8 avenue Urbain Bosio est autorisée à recevoir au sein du pôle « Hébergement Enfance Trinité » des mineurs garçons et filles âgés de 6 à 18 ans pour **une capacité de 42 places**, orientés par le service de l'aide sociale à l'enfance et à la famille.

ARTICLE 2 : STRUCTURES AUTORISÉES

L'association est tenue de recruter un personnel qualifié pour assurer le fonctionnement des activités suivantes :

1/ Hébergement « La Trinité »

- Internat pour garçons et filles âgés de 6 à 13 ans, 18 places dont 2 d'urgence, situé Boulevard Jean-Dominique Blanqui – 06340 LA TRINITÉ.

2/ Placement à Domicile

- Accompagnement de 18 enfants âgés de 6 à 14 ans, 18 mesures.

3/ Lieu Ressource

- Accueil des jeunes âgés de 6 à 18 ans, en situation de rupture ou décrochage scolaire, 6 mesures, situés au Boulevard Jean-Dominique Blanqui – 06340 LA TRINITÉ.

1.1.2 ARRÊTÉ N° 2017-465 portant autorisation d'extension du pôle Hébergement Enfance - Trinité » Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES

ARTICLE 1er : Objet

La Fondation de Nice Patronage Saint Pierre ACTES dont le siège social est situé à Nice, 8 avenue Urbain Bosio est autorisée à recevoir au sein du pôle « Hébergement Enfance Trinité » dont **la capacité est portée à 44 places,** des mineurs garçons et filles âgés de 6 à 18 ans orientés par le service de l'aide social à l'Enfance et à la famille.

Ce présent rapport d'activité se décomposera alors en 3 parties :

- Hébergement Trinité
- PAD
- Lieu Ressource

1.2 Les fondements du projet d'établissement de la MECS

La Maison de l'Enfance est un établissement d'Enfants à Caractère Social, habilité par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour accueillir depuis le 1er septembre 2017, 20 enfants garçons et filles de 6 à 14 ans, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille.

Ces enfants sont confiés à la **MECS** «[…]***pour y bénéficier d'un séjour visant à faciliter ou à améliorer leur adaptation sociale***[…] *.Les enfants sont admis soit au titre de « l'accueil provisoire », soit sur ordonnance de placement du juge au titre de l'Assistance éducative.*

Le respect de leur dignité, un attachement à l'optimisme créatif, à la relation cordiale avec les personnes aidées, la reconnaissance de leur propre valeur sont les fondements de notre action.

Les missions et les objectifs déterminés par la Direction du Développement des Solidarités humaines (DDSH) » :

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés à l'établissement et veiller à leur éducation, en collaboration avec leurs familles ou leur représentant légal.
- Assurer aux enfants hébergés des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité.
- Recréer en partenariat avec la DSH, via les MSD, les conditions d'un retour en famille ou la restauration de liens familiaux.

Dans le respect des droits liés à l'autorité parentale, nous associons les parents à tout ce qui concerne la vie et les projets de leur enfant.

En partenariat avec **l'A.S.E**, les équipes préparent les conditions favorables à la restauration des liens familiaux à un retour en famille de l'enfant à chaque fois que cela est possible. Nous proposons aux familles, dès l'accueil de l'enfant, des entretiens familiaux animés par le psychologue et un membre de l'équipe éducative (éducateur référent de la situation).

Les équipes éducatives ont le souci d'apprendre aux enfants des modes de communications adaptés, de leur transmettre les valeurs sociales fondamentales, de favoriser l'acquisition croissante de leurs capacités d'autonomie.

Les Missions et les objectifs sont en conformité avec les valeurs éthiques affirmées par la Fondation de Nice PSP-ACTES :

Respect des enfants accueillis et maintien du lien avec sa famille quand cela est possible

« Respecter l'enfant, c'est respecter ses droits, respecter sa personne et savoir écouter ce qu'il a à dire, ses souffrances, ses joies et ses projets. Tout enfant est un sujet de droit, un citoyen, acteur de sa vie et de son devenir. L'affirmation de ces principes ne signe pas le régime de "l'enfant roi" elle fixe des responsabilités particulières aux adultes, basées sur le respect, l'écoute, le dialogue et la négociation… »
Respecter la famille de l'enfant c'est en même temps respecter l'enfant lui-même.

- L'engagement professionnel se veut responsable : C'est reconnaître que nous sommes des professionnels et qu'à ce titre, nous avons une "obligation de moyens". Etre conscient de

notre responsabilité individuelle et collective, ne peut pas être un frein à notre action mais au contraire, un moteur et un gage de sérieux.

- La continuité est dans l'engagement relationnel : les enfants que nous accueillons ont souvent depuis leur petite enfance, été "trahis" par des adultes qui n'ont pas pu ou pas su respecter leurs engagements, leurs promesses, leurs devoirs.

- L'écoute des enfants, des adolescents passe aussi par le Conseil d'Établissement Jeunes.

- La participation de la famille au maximum de ses possibilités au cours du placement de l'enfant s'inscrit dans le respect des droits liés aux attributs de l'autorité parentale.

2 L'ACTIVITÉ DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITÉ « Hébergement Trinité »

2.1 Présentation de l'année 2017

L'année 2017 s'inscrit dans le prolongement et la consolidation des nombreux changements et mouvements qui ont émaillé l'année précédente.

Ainsi que nous l'évoquions et suite à l'audit proposé en juin 2016, le plan d'action qui en découla, fort des propositions émises par les salariés, a fini de s'achever au printemps 2017 : avec des décisions de réaménagement, de travaux importants des locaux et une redistribution des attributions et fonctions de chacun.

Pour rappel :

Au 1er trimestre 2017, restauration des chambres du groupe des petits au 1er étage et emménagement avec le groupe des grands sur le même niveau.

Les deux équipes éducatives ont dès étélors maintenues telles qu'elles existaient auparavant à savoir : six éducatrices/éducateurs et d'un(e) apprenti(e) par équipe, assurant dans le cadre du projet pédagogique correspondant aux tranches d'âges de chaque groupe, la prise en charge éducative des enfants confiés.

L'octroi d'un treizième poste à plein temps étant intervenu au **1er septembre 2017** avec l'extension de deux lits supplémentaires répartis sur les deux groupes. Ceci a permis d'étoffer l'encadrement éducatif à ce jour à 13,5 ETP (6,5 sur une équipe, 7 sur l'autre).

Les groupes mixtes sont ainsi et depuis le 1er septembre 2017, constitués de **20 enfants** au total :

- 10 enfants de 6 à 10 ans
- 10 enfants de 10 à 14 ans

Pour assurer une proximité et une présence avec les équipes, le rez-de-chaussée accueille désormais le chef de service éducatif, la cheffe des services généraux (responsable sur le secteur des surveillants de nuit, des cuisiniers et des maîtresses de maison), le psychologue et la secrétaire à temps partiel. Une comptable est également basée à l'étage et assure la comptabilité de l'ensemble du secteur.

Sur ce même niveau, ont été aménagées une salle de réunion, une salle dévolue à la partie secrétariat et à la comptabilité toutes deux inhérentes à la partie hébergement/Internat.

Nous nous attachons également et comme chaque année à accueillir systématiquement deux à trois stagiaires tout au long de l'année en lien étroit et en partenariat avec l'IESTS mais également avec d'autres centres de formation tels que l'IUT de Menton ou la Croix Rouge.

Les apprentis sont suivis durant toute leur formation par un maitre d'apprentissage désigné au sein des équipes, et les stagiaires par un éducateur référent faisant également partie des équipes.

En continuité également et sur toute l'année 2017, des temps de supervision auprès des équipes pluriprofessionnelles ont été maintenus au rythme d'une session de deux heures par mois, assurées par un intervenant extérieur.

Les réunions pédagogiques assurées par le directeur pédagogique et le chef de service qui s'étaient vues momentanément interrompues durant l'année 2016 du fait des mouvements subis, et dans l'attente de l'audit, ont été naturellement remises en place durant toute l'année 2017 au rythme d'une réunion par trimestre et par équipe, et une réunion avec les deux équipes une fois par semestre.

2.2 Quelques éléments statistiques de l'internat en 2017

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2017	
	MET
JANVIER	533
FÉVRIER	509
MARS	558
AVRIL	543
MAI	568
JUIN	540
JUILLET	559
AOÛT	529
SEPTEMBRE	529
OCTOBRE	585
NOVEMBRE	606
DÉCEMBRE	620
TOTAL	**6 679**

- L'internat de la MET a un taux d'occupation de 98% (6.679 journées réalisées contre 6.814 prévues).
- En 2016 nous comptabilisions 6.795 journées contre 6.679 journées réalisées cette année, soit une très légère baisse de 1,71 %.
- Cette année la prise en charge sur l'internat de la MET est en moyenne de 18,30 enfants. Pour rappel et comme dit précédemment, nous bénéficions depuis le 01/09/2017 (arrêté n°2017-465) de deux places supplémentaires, passant ainsi de 18 à 20 enfants.
- Cette légère diminution s'explique en partie par la transition entre les 18 places initiales et les 2 places accordées en septembre par le Conseil Départemental.
- La **durée de placement la plus longue** au 31 décembre 2017 est de **6 ans, 10 mois et 29 jours.** La sortie de ce placement a été une admission sur l'internat de la VMA car l'âge limite avait été atteint pour la MET.
- La **durée de placement la plus courte** au 31 décembre 2017 est de **1 jour** mais cela concernait une admission d'urgence.

Si l'on isole les accueils d'urgence au nombre de 3 cette année sur l'internat, **la durée la plus courte et de 73 jours** au 31 décembre 2017 et concerne la dernière admission en date du 19/10/2017.

- La **durée moyenne de placement à l'internat** au 31 décembre 2017 est de 1.079,26 jours, soit environ 3 ans (sans prendre en compte les accueils d'urgence).

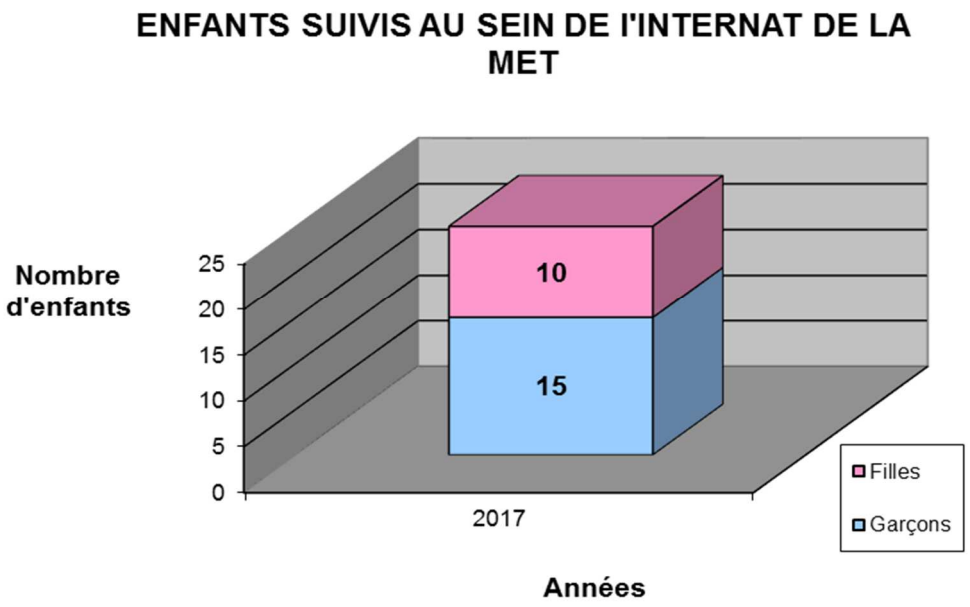

Les **25 enfants** suivis en 2017 se répartissaient de la manière suivante :
15 garçons et 10 filles, âgés de 6 à 13 ans.

Il est à noter cependant que parmi ces 15 garçons, 1 garçon avait été accueilli en accueil d'urgence. De la même manière, une fille a été accueillie en urgence à 2 reprises sur l'internat de la MET.

Par conséquent, si l'on isole ces accueils d'urgence, on comptabilise alors 9 filles et 14 garçons suivis sur l'année 2017.

Les admissions

Au cours de l'année 2017, 6 enfants (3 filles - 3 garçons) ont rejoint l'internat, dont 1 fille et un garçon provenant du PAD.

Les sorties

Au cours de l'année 2017, 5 enfants (2 filles - 3 garçons) ont quitté l'internat, comme suit :

- 1 garçon a été pris en charge à La Guitare
- 1 garçon est retourné en famille
- 1 garçon a été admis dans un établissement spécialisé (MNA)
- 1 fille a été prise en charge à La VMA
- 1 fille a été admise dans un établissement spécialisé (accueillie en urgence 2 fois fin janvier)

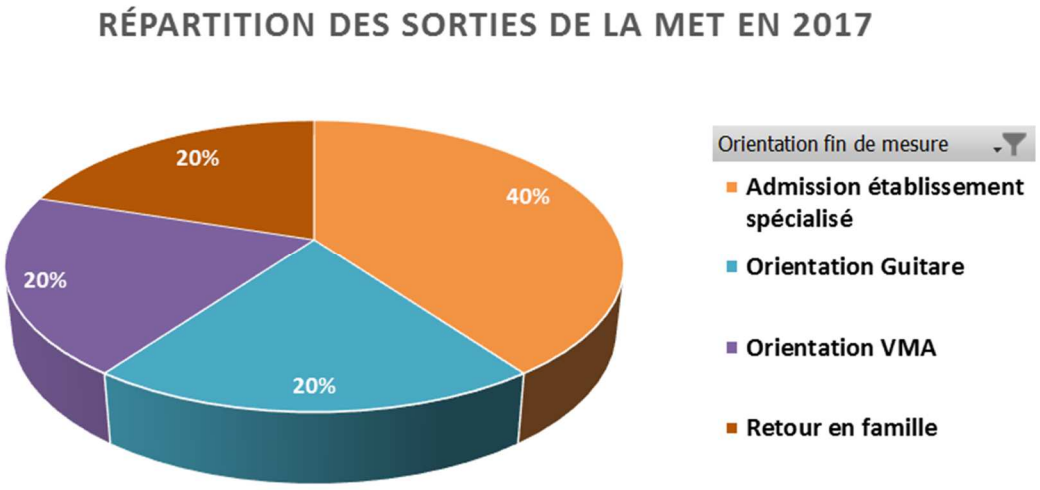

Les séjours de ruptures

Plusieurs séjours de ruptures ont eu lieu à la MET en 2017 :
2 adolescents de la guitare et 3 adolescentes de la VMA ont été accueillis dans les deux studios jouxtant le Bâtiment A de la MET.

Fugues 2017

Il n'y a pas eu de fugue au cours de l'année 2017 à la MET.

2.3 Modalité d'admission

Le protocole d'admission prévoit, après que nos partenaires nous aient transmis une demande d'accueil :

- L'accusé réception de cette demande accompagné d'un formulaire type de demande d'admission à nous remplir et à nous renvoyer avec les renseignements principaux concernant l'enfant et sa famille ainsi que les raisons principales du placement et de la demande d'accueil.
- Une présentation en équipe de la situation, suivie de deux (ou trois si besoin) temps de visite (journée ou soirée) de l'enfant
- Une rencontre avec le psychologue
- Une décision d'accueil en réunion d'équipe
- Une admission en présence des partenaires ASE et autres, de la famille et son enfant, du psychologue, du chef de service et de l'éducateur désigné référent de la situation à venir de l'enfant.

C'est le temps de l'accueil mais également du rappel des raisons de la décision de placement d'un juge pour enfants, des objectifs déclinés s'inscrivant dans la stricte durée de ce placement, et de la présentation de chacun des protagonistes dans ses rôles et fonctions.

C'est également le temps de l'ouverture officielle du PPE (Projet Personnalisé de l'Enfant) en articulation avec celui de l'organisme gardien.

Les familles s'investissent le plus souvent davantage avec l'établissement accueillant leur enfant qu'avec les services de l'ASE représentés par les éducateurs de MSD. Il est impératif de travailler ces questions d'emblée pour faire entendre aux familles l'importance de chacun et la nécessité absolue de travailler tous ensemble sans pouvoir faire l'impasse d'aucune des parties.

Contrairement aux maisons accueillant des adolescents, les enfants accueillis à la Maison de l'Enfance arrivent souvent sur un premier placement. Il s'agit de se montrer le plus chaleureux possible dans ces accueils en travaillant notamment leurs conditions, collations assorties d'un goûter et/ou boisson, chambre identifiée lors des visites, attention particulière les premiers jours, etc…

2.4 Moyens et objectifs

La vie de l'institution au sein de la Maison de l'Enfance est rythmée alternativement par les périodes de temps scolaires et celles des activités et loisirs durant les vacances. L'alternance est également vécue entre les temps collectifs et les temps de prise en charge individuelle.

L'école reste l'élément déterminant à la construction de ces enfants dans la capacité à se projeter, à se représenter autant qu'à se socialiser.

Les axes pédagogiques qui serviront notamment à l'actualisation et à l'écriture des projets de service à venir, abordés d'ores et déjà en réunions pédagogiques, relèvent de toutes les actions à caractère ludique, non moins éducatives et pédagogiques.

Une déclinaison de l'ensemble des séjours et transferts organisés par la Maison de l'Enfance ou en partenariat avec de nombreux organismes (CEJAM, Les enfants de Frankie, Claj, etc…)

En interne, ce sont différentes activités qui sont régulièrement organisées telles que les ateliers cuisine (une fois par semaine), ateliers de peinture, de jardinage et toutes les activités sportives sur nos nouveaux terrains de sport inaugurés en octobre 2016 par l'association Children and Future.

Autant d'activités permettant l'apprentissage du « vivre ensemble », du « faire ensemble », favorisant la relation et la connaissance de l'autre autant que du respect et de la tolérance des différences de chacun.

La naissance au milieu de l'année 2017 d'un espace dédié à un jardin botanique géré par le service du Lieu Ressource et associant les enfants à son entretien et sa culture (arrosage, mises en terre, semences, cueillette…)

Cet espace sera complété en 2018 par l'installation de composteurs consistant à sensibiliser les enfants au traitement des déchets et aux questions liées à l'environnement en général.

Des projets en suspens et à l'étude à l'orée de l'année 2018 tels qu'une petite ferme pédagogique et son poulailler. Ces projets seront notamment discutés et mis à l'ordre du jour des Conseils de Vie Sociale durant le premier semestre 2018.

Une pédagogie visant à l'appropriation des lieux de vie : durant le réaménagement des chambres et des lieux de vie, une participation active des enfants à la personnalisation de leur chambre permet leur appropriation.

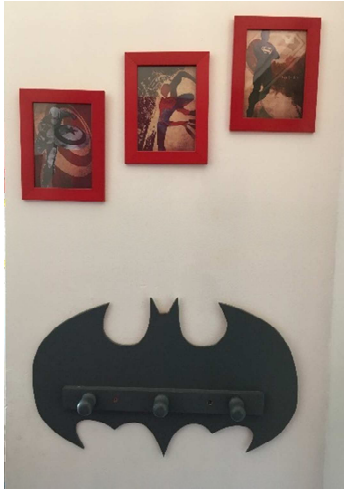

Plusieurs chambres ont encore été décorées cette année dans la continuité de celles de l'année dernière, ce sont ainsi de nouveaux univers tels que « Cap'tain America », « Violetta » et une autre dans l'univers du football.

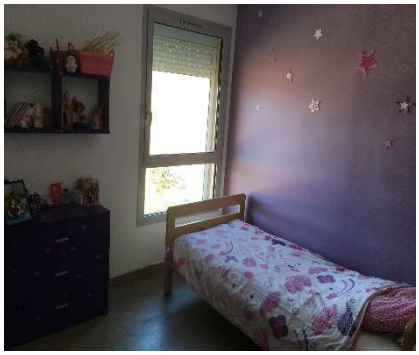

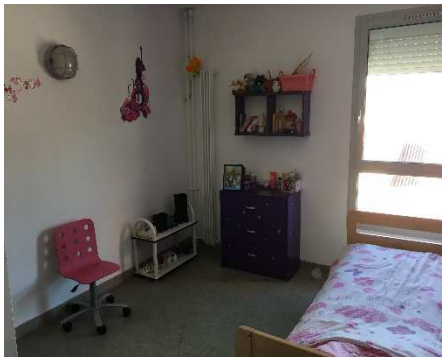

2.5 Prise en charge psychologique

En 2017, le suivi psychologique est exercé par 1 psychologue à mi-temps auprès des 2 groupes d'enfants de l'internat et de leurs familles.

Cette année a été marquée par l'admission sur le groupe des petits, d'enfants ayant vécu des traumatismes conséquents.

La grande fragilité de ces enfants a nécessité d'adapter au mieux notre prise en charge éducative et thérapeutique afin de leur garantir la plus grande stabilité possible en les accompagnant dans leurs nombreuses prises en charges : médicamenteuses, hospitalières (pédopsychiatrie et hôpital de jour), CMP et SESSAD.

2.5.1 Les entretiens cliniques avec les enfants

Lorsqu'il est placé en internat il s'agit d'aider l'enfant à vivre le mieux possible la séparation de son milieu familial, comprendre cette mesure de protection et élaborer sur son vécu.

Le psychologue propose à chaque enfant un espace individualisé qu'il investit seul ou accompagné de son éducateur.

Dans le cadre de la vie en internat, les enfants sont suivis en moyenne une fois par trimestre. À la fois pour élaborer autour du placement et de leur vécu mais aussi pour échanger autour des

évènements importants les concernant : avant les entretiens familiaux, avant les audiences chez le juge, avant les points techniques avec la MSD. Les enfants inquiets ou réticents à cet échange sont rassurés lorsqu'ils sont accompagnés de l'éducateur référent (c'est le cas pour certain ados).

Ponctuellement, en fonction des circonstances et des impératifs de la vie de l'enfant, le rythme des entretiens peut s'accélérer autant que nécessaire. Ce fut le cas cette année pour quatre enfants ayant vécu de graves maltraitances dans leurs précédents lieux de vie le temps que le suivi thérapeutique extérieur se mette en place ou bien pour les accompagner dans les démarches judiciaires.

Moins fréquemment, mais afin de faire face à cette éventualité, lorsque le suivi thérapeutique avec nos partenaires habituels ne peut être mobilisé, le psychologue propose un accompagnement plus régulier. Ce fut le cas pour un enfant qui souffrait de graves troubles anxieux et qui a pu bénéficier d'un suivi en interne avec un rendez-vous tous les quinze jours.

2.5.2 Suivis thérapeutiques extérieurs en 2017

Du fait de l'importance de leurs problématiques psychologiques et de leurs souffrances, nous avons organisé 6 suivis d'enfants en CMP afin qu'ils puissent engager un travail thérapeutique régulier.

- 3 enfants sont accueillis en ITEP (externat et internat).
- 2 enfants ont été hospitalisés pour des durées d'un mois à l'hôpital Lenval.
- 1 enfant a bénéficié d'un bref accompagnement aux Cadrans solaires.
- 1 enfant bénéficie d'un SESSAD.
- 1 enfant bénéficie d'un accompagnement en hôpital de jour.
- 4 enfants ont bénéficié d'un accompagnement régulier au lieu ressource.
- 2 demandes de constitution de dossier MDPH ont été formalisées.

2.5.3 Les entretiens familiaux systémiques

L'outil systémique permet de mettre en lien les différents contextes de vie de l'enfant, qu'ils soient familiaux et institutionnels et de les travailler en même temps. La famille et l'institution peuvent développer dans ce travail commun des compétences complémentaires au bénéfice de l'enfant. Lorsque la famille se sent reconnue dans son rôle, elle autorise son enfant à profiter du placement et elle ne le place plus dans une position inconfortable, avoir à choisir entre l'institution et elle-même.

Nous proposons aux parents un espace spécifique pour travailler les raisons du placement, la dynamique relationnelle familiale et les difficultés des enfants.

2.5.4 Une mobilisation importante des familles en 2017

Dans la continuité de 2016, notre objectif a été de travailler sur la mobilisation des familles autour du travail avec l'enfant.

Sur l'internat 18 familles ont été sollicitées pour participer aux entretiens familiaux.

Toutes les familles ont pu se mobiliser en fonction de leurs difficultés personnelles, et de l'évolution de leurs capacités parentales dans le temps.

Cependant parmi ces familles, une s'est démobilisée et a rompu les contacts avec l'enfant et la MET et pour l'une d'entre elles nous avons préconisé des visites médiatisées pour remplacer les entretiens familiaux.

Suite à l'évaluation externe réalisée courant 2014, nous avions entamé une réflexion sur le travail avec les familles aux ressources parentales fortement défaillantes. Que ce soit celles qui sont opposées au placement et qui ne se rendent pas aux entretiens familiaux ou bien celles qui n'y participent qu'irrégulièrement. Ainsi, en mobilisant les ressources du service pour devenir facilitateur à chaque instant de la programmation de la rencontre avec ces familles en difficulté nous avons, cette année encore augmenté leur participation aux entretiens familiaux.

Le travail avec les familles dans le cas particulier des familles aux ressources parentales fortement défaillantes qui adhèrent difficilement aux propositions de travail institutionnel classique pour différentes raisons, nécessite quelques aménagements :

- Certains parents souffrent de pathologies psychiatriques non traitées et/ou non stabilisées (environ 12 parents concernés cette année), leurs capacités relationnelles sont très problématiques.
- D'autres parents sont aux prises avec des addictions trop envahissantes pour être suffisamment réceptifs dans la durée, au travail institutionnel avec leur enfant (9 parents concernés). Certains d'entre eux cumulent les deux problématiques.
- Enfin, des parents souffrent d'un handicap lourd, physique ou mental, entravant leur capacité de communication sont placés dans un lieu de soin : maison de repos, hôpital, soin à domicile (4 parents concernés).

Le travail de préparation en amont par l'ensemble de l'équipe est alors essentiel afin de maintenir la mobilisation des parents dans la durée. C'est ainsi que 60 entretiens familiaux ont pu être réalisés sur les 90 programmés. Une augmentation de 20 % par rapport à l'an passé.

Par ailleurs, la parentalité de ces familles ne pouvant s'exercer et s'exprimer que de manière partielle, nous avons donc adapté notre cadre d'entretien traditionnel afin de réaliser :

- Des entretiens psychologiques individualisés centrés sur le lien problématique parent-enfant, utilisant des médiations telles que le jeu. Ceux-ci remplacent ou complètent les entretiens familiaux systémiques (3 entretiens).

- Les entretiens psychologiques centrés sur le parent exclusivement. Lorsque l'enfant ne peut supporter le déploiement de la pathologie de son parent, il est assuré que ce dernier sera reçu et pris en considération comme les autres parents : à savoir 11 entretiens.

- Les entretiens psychologiques réunissent enfant et parent sur le lieu de soin de ce dernier lorsque cela est possible. Bien que faibles et très diminuées, les ressources parentales peuvent ainsi s'exprimer et bénéficier à l'enfant.

2.6 Scolarité

Groupe des 6-10 ans	Groupe des 10-14 ans	
3 en CE2	1 en cours privé	3 en 4ème
2 en ULIS	1 en CM1	1 en 3ème
4 en CM1	2 en CM2	1 en ITEP
1 en ITEP	1en 6ème	

Le lien systématique et permanent avec les établissements scolaires est essentiel. Les ruptures avec l'école si l'on n'y prend pas garde se forment le plus souvent au plus jeune âge. Il s'agit tout à la fois de vérifier avec les professeurs et les conseillers d'orientation les capacités des enfants à suivre un enseignement donné, et de les réorienter lorsque l'on constate des retards, des déficiences ou des troubles nécessitant un établissement adapté.

Ainsi, nous avons cette année deux enfants poursuivant leur scolarité en ITEP, une en 5ème SEGPA, un enfant en classe ULIS, et un enfant inscrit dans un cours privé (G.Sand).

Ceci sachant que les orientations en établissements dits « adaptés » prodiguant des soins thérapeutiques et un enseignement adapté, nécessitent la constitution de dossiers médicaux permettant des indications au titre de la MDPH (**M**aison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées). Ces indications, dans l'attente d'être examinées en commission, peuvent prendre plusieurs mois avant d'obtenir un accord précisant le degré de carence ou de déficience, et ensuite trouver une place disponible dans l'établissement recherché.
À ce titre, les services du Lieu Ressource nous sont d'une grande aide dans le complément ou l'attente d'une scolarité adaptée à venir, évitant ce qu'il y a de plus dommageable : la rupture scolaire ou la marginalisation précoce du fait du vide occasionné.

2.7 Relations avec les familles et les partenaires

Avec les familles

La participation des familles se concrétise toujours grâce aux entretiens familiaux réguliers et à leur participation aux projets individualisés des enfants.

La fête de fin d'année scolaire est organisée avec la participation des familles. Cette année 2017, de nombreuses familles ont participé aux jeux et aux ateliers proposés et animés par les enfants.

Avec les enfants

Le Conseil d'Établissement Jeunes (CEJ) s'est réuni 3 fois sur l'année 2017 : le 25 février, le 1er juin et le 30 novembre.
Il est composé de 4 enfants élus (2 sur chaque groupe) représentant les usagers, le directeur pédagogique, le chef de service. Ces réunions font l'objet d'un compte rendu avec des réponses débattues et concertées. Il est diffusé auprès des équipes et des représentants des jeunes.

Ces réunions permettent aux enfants de participer aux différents projets les concernant et de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement. C'est un véritable outil d'éducation à la citoyenneté au bénéfice des enfants.

Avec les partenaires

Avant, pendant, après l'admission :

- Référents ASE
- AEMO,
- CMP,
- RTPE
- AED, PAD, Lieu Ressource

Pendant le placement :

- Établissements scolaires (écoles primaires, collèges, ITEP,
- Hôpitaux (Lenval essentiellement),
- Médecins psychiatres
- Correspondants et/ou entraineurs clubs sportifs
- Centres de loisirs (Sivom, Claj…)

Liste non-exhaustive de nos partenaires

Établissements scolaires partenaires de l'internat :

- École Victor ASSO
- École Denis DELAHAYE
- École La Plana
- École LEPELTIER
- École Marcel PAGNOL
- ITEP VOSGELADE
- Collège La BOURGADE
- Collège de CONTES

Médical / Suivi psychologique :

- Hôpital de jour :
- Hôpital Lenval : Secteur Pédopsychiatrique / Équipe mobile
- Hôpitaux : l'Archet 2, Pasteur
- Établissements spécialisés : Vosgelade pour 1 enfant
- ITEP
- SIPAD
- Les pompiers
- CMP : Costanzo, Ariane, Trinité, Parc
- Pédopsychiatre
- Médecin référent de la MET
- Médecins spécialistes : dentistes, dermatologues, orthophoniste, gynécologue…
- SOS Médecins
- IME, CLISS, SEGPA,

Sécurité :

- Gendarmerie de La Trinité
- Police Nationale/Commissariats
- Brigade des mineurs

Activités sportives :

- BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvénile)
- Nice +,
- Ville de Nice pour les invitations aux matchs de football
- CLSH Trinité, club de foot La Trinité
- Centres de Loisirs
- Centre de vacances : CEJAM, UFCV, Semeuse, ASL, Chantiers Jeunes…
- Les piscines
- CEDAC

Plusieurs associations et organismes sont également de véritables partenaires pour la Maison de l'Enfance en organisant des sorties ou en proposant des invitations aux enfants accueillis :

- Enfants de Frankie
- Les Harleys du Cœur
- Association Children and Future
- Association Photon

2.8 Les camps 2017 de la MECS

9 mini-camps[1] ont été organisés par les équipes éducatives de la MECS : ils sont des supports éducatifs précieux pour les équipes.

Durant les vacances de février :

- **17 enfants** ont participé à 2 mini-camps.
- **1 enfant** est parti en colonie de vacances.

Durant les vacances d'été :

- **7 enfants** ont participé à 5 mini-camps (certains enfants ont participé à plusieurs camps).
- **1 enfant** a participé à un stage sportif (football)

- Cette année encore, nous avons fait un échange avec une MECS de Paris « Foyer Marie Becquet de Vienne de Paris ». Nous les avons accueillis du 24 au 30 Juillet et 13 enfants de la Maison de l'Enfance ont été reçus à la MECS de Paris.

Durant les vacances de la Toussaint :

- **6 enfants** ont participé à 1 mini-camp

[1] Cf. annexe 1 : récapitulatif des camps organisés en 2017

3 L'ACTIVITÉ DU PLACEMENT À DOMICILE EN 2017

Le Placement à Domicile (PAD) est une mesure qui répond aux besoins d'évolution des interventions auprès des mineurs et de leurs familles.

Le PAD s'inscrit dans le dispositif de protection de l'enfance dont les orientations, fixées par la Loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance, visent à diversifier les modes de prises en charge des mineurs confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil Départemental.

Conformément au référentiel, le Placement à Domicile (PAD) a pour objectifs de :

- **Prévenir la désaffiliation du milieu naturel de l'enfant** en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection du mineur au domicile parental.
- **Répondre aux besoins du mineur** en particulier à sa stabilité affective.
- **Soutenir les familles** en les impliquant dans une dynamique de changement.
- **Permettre progressivement aux parents d'assumer seuls** la prise en charge de leur enfant au quotidien.
- Le **PAD** de la Fondation de Nice PSP-Actes prend en charge des filles et garçons âgés de 6 à 14 ans

3.1 Quelques éléments chiffrés sur le PAD

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2017	
MOIS	**Nombre de jours**
JANVIER	559
FÉVRIER	512
MARS	551
AVRIL	505
MAI	514
JUIN	512
JUILLET	505
AOÛT	527
SEPTEMBRE	495
OCTOBRE	512
NOVEMBRE	528
DÉCEMBRE	558
TOTAL	**6 278**

- Le Placement à Domicile a un taux d'occupation de 95,55 % (6.278 journées réalisées contre 6.570 prévues).

- En 2016 on comptabilisait 5.987 journées contre 6.278 journées réalisées cette année, soit **une augmentation de 4,86** %.

- Concernant le Placement à Domicile, le nombre moyen de mesures pour 2017 est de 17,20 enfants contre 16,40 en 2016.

- La **durée de Placement à Domicile la plus longue** au 31 décembre 2017 est de **2 ans et demi** (depuis le début du PAD, au 01/07/2015)**.** De plus, cette prise en charge a été mise en place à la suite d'un placement à l'internat de la MET.

- La **durée de Placement à Domicile la plus courte** au 31 décembre 2017 est de 54 jours, soit 1 mois et 23 jours concerne la dernière admission en date du 07/11/2017.

- La **durée moyenne de placement** au 31 décembre 2017 est de 500 jours, soit d'environ 1,4 an.

ENFANTS SUIVIS AU SEIN DU PAD 01/07/2015 AU 31/12/2017

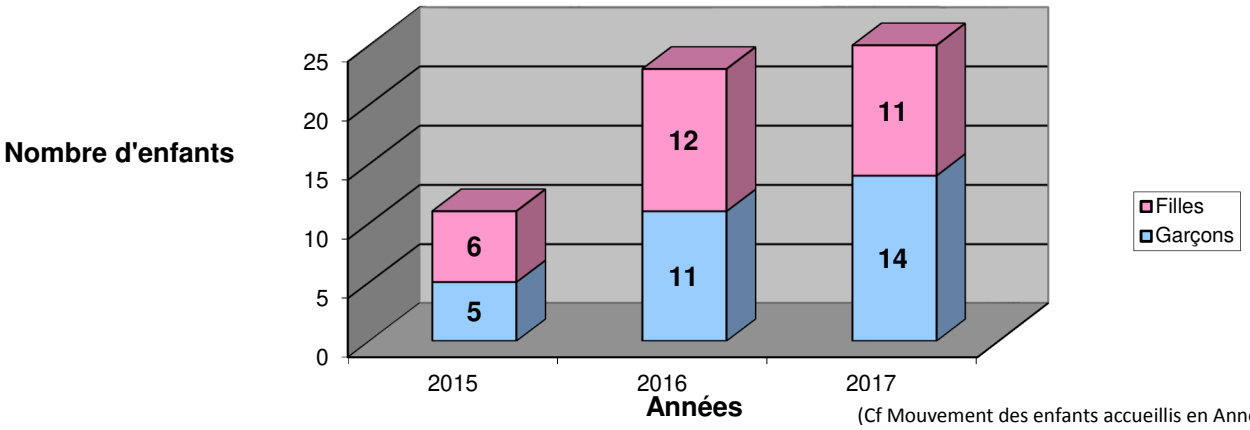

(Cf Mouvement des enfants accueillis en Annexe 2)

Les **25 enfants** suivis en 2017 se répartissaient de la manière suivante :
12 garçons et 11 filles, (dont10 – 8 garçons et 2 filles – ont la reconnaissance MDPH) âgés de 6 à 14 ans conformément à l'arrêté départemental de fonctionnement.

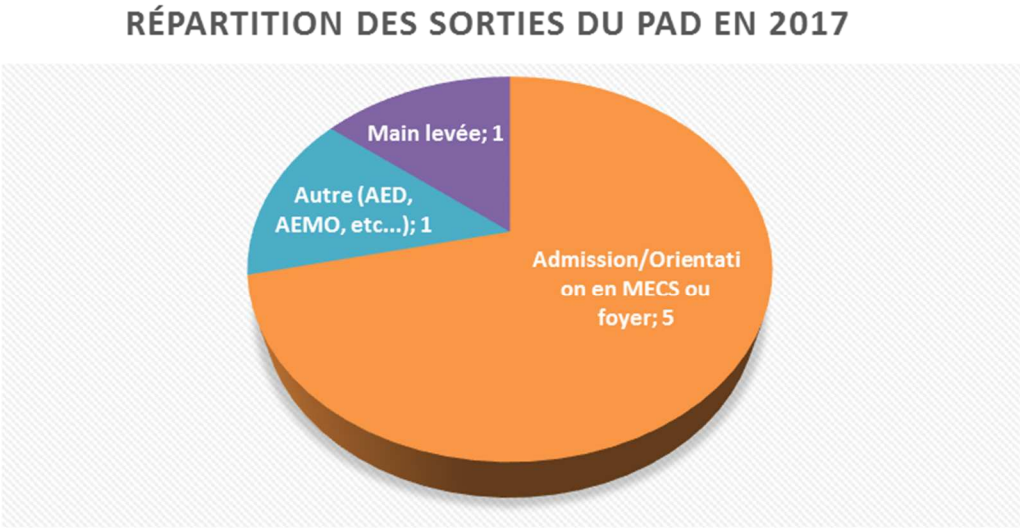

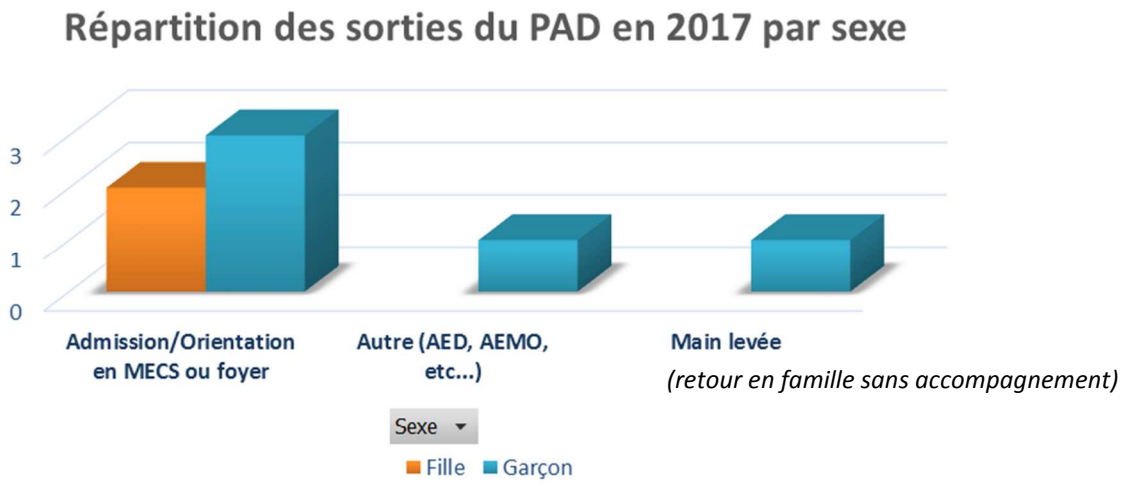

Au cours de l'année 2017, 7 enfants (2 filles – 5 garçons) ont quitté le service du PAD, comme suit [2]:

- 3 garçons orientés en internat dont 1 garçon a été pris en charge par l'internat de la MET, 1 en Foyer de l'Enfance des Alpes-Maritimes, 1 en Maison d'Enfants à Caractère Social en dehors du département (alliant hébergement et formation préprofessionnelle)
- 2 filles ont été orientées vers une admission en MECS ou foyer, dont 1 a été prise en charge sur la MET, 1 en Foyer de l'Enfance des Alpes-Maritimes
- 1 garçon a été orienté vers une mesure d'AED (Actes) : relai assuré entre les équipes et la famille
- 1 garçon est retourné en famille : main levée de placement sachant que les soins en ITEP (avec internat) ont été largement acceptés par la famille pour garantir une sécurité de base pour l'enfant concerné. De plus, un relai a été fait au niveau de la MSD suite à un déménagement et une réorganisation de la famille (hors champ géographique d'intervention du PAD)

3.2 Les replis du PAD en 2017

Durant l'année 2017, 9 enfants ont bénéficié du Repli sur l'internat de la Maison de l'Enfance de la Trinité ou sur La Guitare pour l'un d'entre eux.

Il faut rappeler que le « Repli » d'un enfant du PAD est un accueil à court terme, c'est une période de rupture entre l'enfant et sa famille. C'est un espace de médiation qui sert de relais et qui doit permettre un retour de l'enfant sur son lieu de vie ou d'envisager avec le service gardien une réorientation.
Lorsque la décision de « Repli » est prise, le PAD organise rapidement l'accueil de l'enfant sur les groupes d'enfants de la MET.

Enfin, rappelons que la durée peut être de quelques jours à plusieurs semaines. Les éducateurs du PAD interviennent auprès des éducateurs de l'internat pour organiser le suivi éducatif de l'enfant.

MOIS	NOMBRES DE JOURS DE REPLI	NOMBRES D'ENFANTS CONCERNES
JANVIER	1	1
FEVRIER	14	2
MARS	0	0
AVRIL	5 (dont 2 Guitare)	3
MAI	13 (dont 5 Guitare)	3
JUIN	2 (Guitare)	1
JUILLET	26	1
AOUT	31	1
SEPTEMBRE	33	2
OCTOBRE	2	1
NOVEMBRE	6	2
DECEMBRE	0	0
TOTAL	133	9

On constate qu'il y a eu 2,33 fois plus de replis sur l'année 2017 qu'en 2016 mais que le nombre d'enfants concernés reste stable (57 jours de replis concernant 6 enfants).

[2] Cf. Annexe 2 « Mouvement des enfants du PAD en 2017 »

Cela est notamment dû à un repli de 89 jours pour une enfant qui a ensuite été admise à l'internat de la MET.

3.3 Analyse des sorties et des replis du PAD en 2017

Garçon âgé de 12 ans :

Sortie du PAD et accueil par le Foyer de l'Enfance des Alpes-Maritimes (FEAM) le 23/02/2017 après un repli de 13 jours (précédé d'un repli d'un mois complet sur décembre 2016).
Son parcours : Foyer→ famille d'accueil→foyer de 2 ans suite à des maltraitances familiales→PAD→foyer.

Information Préoccupante effectuée par le PAD, (relations familiales très tendues), accompagnement de l'enfant dans son foyer d'urgence et relai avec la nouvelle équipe.

Diagnostic : analyse des conditions de retour en famille, même assorti d'un PAD, insuffisantes pour garantir la sécurité et la protection du mineur. A noter changement de MSD car déménagement de la famille entre temps.

Fille âgée de presque 6 ans au moment du PAD :

Après 6 mois d'exercice du PAD dans notre structure et une succession de placements entre familles d'accueils et foyers, mise en place d'un nouveau PAD dans un autre établissement. Impossibilité de mettre en place un repli chez nous à cause de l'âge de la fillette qui avait moins de 6ans, (car agrément 6 ans pour l'internat, 1 nuit seulement).

Garçon âgé de 9 ans :
La fin de Placement à Domicile est marquée par une admission sur la MET depuis le 18/09/2017
Ce placement a pour origine la grande fragilité psychique de la mère, des carences éducatives et l'existence d'une certaine forme de violence au domicile (pas sur lui). Entre temps un SESSAD a été mis en place et la forme séquentielle a été retenue pour son nouveau placement.

Un travail par séquences de repli entre juin et septembre avait été mis en place pour travailler l'appropriation et l'acceptation du projet de placement par la famille, avant l'audience, ainsi que pour assurer une mise à l'abri de l'enfant sur des périodes évaluées sensibles.

Fille âgée de 9 ans :

Mise en place d'un PAD sur deux ans après un placement (au FEAM) d'un an suite à l'alcoolisme des parents, problèmes de santé et carences éducatives (AEMO avant le placement en Foyer d'urgence). Au cours de cet accompagnement, un travail de réappropriation des liens et de la place de chacun ont été faits, tout en assurant sécurité et la protection de l'enfant.

Été 2017 : en deux mois l'état de santé de la mère et du père se dégradent :

- Hospitalisation et perte du logement pour la mère avec une incapacité physique à prendre en charge sa fille.
- Décès du père
- Décès de la mère,

Ceci a entraîné un repli de longue durée sur l'internat de la MET (sur le groupes des petits tout l'été). Puis mesure de placement à la MET ordonnée par le juge des enfants début octobre.

Garçon âgé de 14 ans :

Fin du PAD en novembre 2017 et orientation vers l'IAP de Manosque (le projet vers CEP la Nartassière ayant échoué). L'enfant a été suivi par nos services (SAMN / PAD) pendant environ 2 ans et demi suite à une AEMO mise en échec par les parents (limite de l'adhésion à la mesure et de la collaboration) qui faisait elle-même suite à un placement antérieur de toute la fratrie (3 enfants) au village SOS de Carros (suite à séparation des parents, violence conjugale, perte de domicile, puis mère en CHRS).
Un travail d'appropriation de ce nouveau placement pour le jeune a été fait afin qu'il comprenne les enjeux pour sa propre évolution et que l'on complète l'adhésion et la participation de la famille à ce projet.

En conclusion, pour ces 5 sorties du PAD, il s'agit pour toutes à nouveau d'un placement pour des enfants ayant déjà connu la séparation avec le milieu familial. Nous savons que le risque d'échec de la prise en charge éducative et d'insécurité psycho-éducative est multiplié lors d'un nouveau placement, qui peut être vécue comme un échec par l'enfant et ses parents.
Par conséquent, dans toutes ces situations, l'équipe du PAD s'est impliquée à mettre les enfants concernés et leurs parents au travail sur la compréhension et l'acceptation d'une part de la mise en danger au domicile, et d'autre part sur l'investissement du nouveau placement devenu nécessaire dans la situation actuelle (et qui n'est pas nécessairement synonyme d'échec de la famille, ou de mise en échec de la mesure par le jeune ou de stigmatisation des parents : simplement réponse plus contenante à un besoin).

Les autres sorties PAD 2017 :

Garçon âgé de 12 ans :

Il y a eu la mise en place d'un SAMN puis PAD du 06/02/2015 à la main levée de placement le 04/10/2017, soit un peu plus de 2 ans et demi pendant lesquels ont été travaillées, en plus du soutien éducatif à la mère, particulièrement les relations avec les partenaires scolaires et l'orientation MDPH qui a abouti à un internat en ITEP Vosgelades. Il y a eu un déménagement dans l'arrière-pays (hors champ d'intervention du PAD) et une transmission de la MSD du Port à celle des vallées pour une veille sur la situation.

Garçon âgé de 11 ans :

La sortie fait suite à une main levée de placement le 11/10/17 avec une poursuite en AED.
C'est une situation relativement stable depuis le départ du frère aîné, également suivi en Placement à Domicile qui avait été orienté vers un foyer PJJ fin 2016.
Depuis, la famille nécessitait davantage d'une aide éducative : pas de mise en danger du mineur, pas d'évocation de placement.

3.4 Transferts et colonies du PAD en 2017

12 enfants du PAD ont bénéficié de séjours en colonie de vacances ou de camps durant l'année 2017, selon la répartition ci-après :

VACANCES	COLONIE/CAMP PAD	NOMBRES D'ENFANTS CONCERNES	NOMBRES DE JOURS
HIVER	1 COLONIE	1	7 jours
PAQUES	1 COLONIE	1	7 jours
MAI	CAMP PAD	6	3 jours
JUIN	1 COLONIE	1	3 jours
ETE	6 COLONIES	5	7 à 14 jours
TOUSSAINT	1 COLONIE	1	10 jours
NOEL	1 COLONIE	1	7 jours

Rappelons que conformément au référentiel établi par les services du Conseil Départemental, ces mini-transferts, organisés par le service du PAD, visent à observer « le comportement de l'enfant en dehors de son milieu familial ».

3.5 Les activités de l'équipe du PAD en 2017

Entretiens individuels	Entretiens familiaux	Visites à Domicile	Rencontres partenariales	Activités collectives	Activités individuelles	Repli
33	**35**	**504**	**151**	**61**	**93**	**15**

Les entretiens familiaux sont animés par la psychologue du service. Ils réunissent les familles (parents, enfants), l'éducateur référent de la mesure et en fonction des besoins l'équipe répondante de la MSD.

Les entretiens individuels sont des entretiens menés par la psychologue avec l'enfant concerné par la mesure et éventuellement son éducateur référent.

3.6 Les activités en lien avec le Lieu Ressources

Le « **Lieu Ressource »** est un outil essentiel aux besoins des enfants suivis par le PAD. Il a pour objectif de prendre en charge les enfants âgés de 6 à 14 ans en décrochage scolaire ou en difficulté avec les apprentissages.
Il accueille aussi les enfants dans le cadre de temps d'exclusions scolaires et sur des temps d'activités le mercredi et lors des vacances scolaires.

En 2017, il y eu 65 accueils d'enfants accompagnés par le Placement à Domicile sur le Lieu Ressources qui concernaient 19 des 25 enfants suivis.

3.7 Éléments de conclusion

Au 31/12/2017, il y a 32 enfants répartis sur 17 familles qui étaient en attente d'un Placement à Domicile à la Maison de l'Enfance de La Trinité.
Il y a eu 14 refus d'admission car les demandes concernaient à des enfants âgés de plus de 14 ans.
Il y a eu 5 refus d'admission car les demandes concernaient à des enfants âgés de moins de 6 ans.
Enfin, une fratrie de 4 enfants a été refusée car la situation présentée n'était pas adaptée à un Placement à Domicile.

4 L'ACTIVITE DU LIEU RESSOURCE

Les objectifs du Lieu Ressources sont :

- D'accompagner vers l'autonomie les enfants et les adolescents de la Fondation en très grande difficulté scolaire et/ou en recherche de formation.
- De leur permettre aussi de retrouver une RE-connaissance et/ou une Re-construction.

4.1 Présentation du Lieu Ressource

Le Lieu Ressource est proposé aux différents services du secteur Enfance-Familles accueillant des jeunes de 6 à 18 ans en « rupture » ou en « décrochage » scolaire, le plus souvent dans l'« attente » d'un projet, ou dans l' « errance » sociale et psychologique.
Le Lieu Ressource utilise des ateliers comme vecteurs d'apprentissages afin que les jeunes retrouvent l'envie et le goût à penser leur devenir.

C'est un accompagnement très individualisé avec des supports pédagogiques tels que :

- Création et utilisation du potager, qui permet de cultiver des légumes, utilisés pour élaborer des recettes lors des ateliers cuisines proposés aux jeunes.
- Médiation artistique pour donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer différemment. Elle s'accompagne aussi et en parallèle d'une culture artistique telles que des sorties au musée, théâtre, etc…
- La présence d'un service civique axé sur le sport a apporté et a donné la possibilité aux usagers de pratiquer une activité sportive au cours de laquelle ils développent le dépassement de soi
- Par le biais du numérique, ils valorisent de façon différente de compétences d'apprentissage qui permettent aux enfants une reconnaissance et un meilleur estime de soi.

Selon les situations, l'équipe travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires des jeunes concernés. Elle est aussi sollicitée, lors de réunions et d'autres points pour construire le suivi de l'enfant, ceci afin d'éviter les ruptures scolaires et sociales.

4.1.1 Les activités support du Lieu Ressource :

- Médiation artistique
- Soutien à la scolarité
- Recherche professionnelle, recherche sur le terrain de stage
- Activité au jardin partagé *(cf. partie 6-5 ci-après)*
- Atelier culinaire
- Activité sportive (depuis l'inauguration du terrain multisport)
- Ateliers numériques (depuis la fin l'année 2016)

Elles sont proposées de manière hebdomadaire en fonction des besoins et des demandes de chaque jeune.

Le Lieu Ressource est engagé dans un travail partenarial avec les établissements scolaires (collèges, écoles primaires) afin de pouvoir recevoir le jeune en situation d'exclusion, lui évitant ainsi l'errance.

4.1.2 Activités ponctuelles du Lieu Ressource :

- Epicerie sociale (banque alimentaire, 1 intervention mensuelle)
- Actes ressources (sensibilisation à l'environnement)

4.2 Fréquentation du Lieu Ressource

4.2.1 Périodes scolaires

- Nombre de jeunes accueillis et admis en 2017 : 24 répartis de la manière suivante

Sexe	Nombre d'enfants	Déscolarisés
Fille	10	3
Garçon	14	5
Total général	**24**	**8**

En 2017, Le Lieu Ressource accueille ainsi 33,33% d'enfants déscolarisés dans ses effectifs.

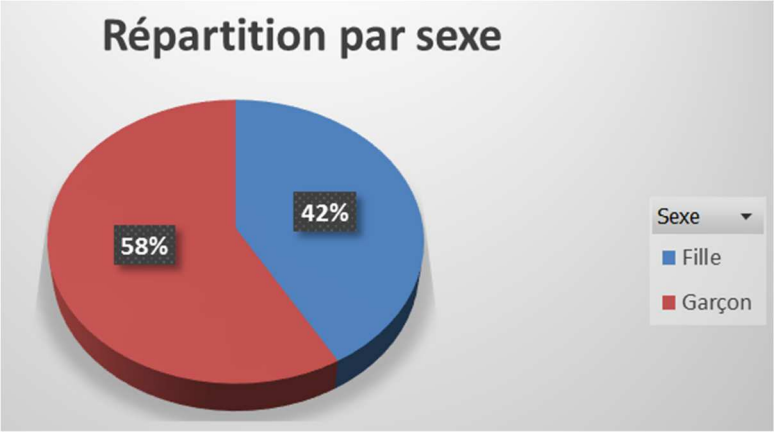

Les services demandeurs

Service demandeur	Nombre d'enfants	Déscolarisés
AED	2	1
CHRS	1	
GUITARE	4	4
MET	5	
PAD	8	1
VMA	4	2
Total général	**24**	**8**

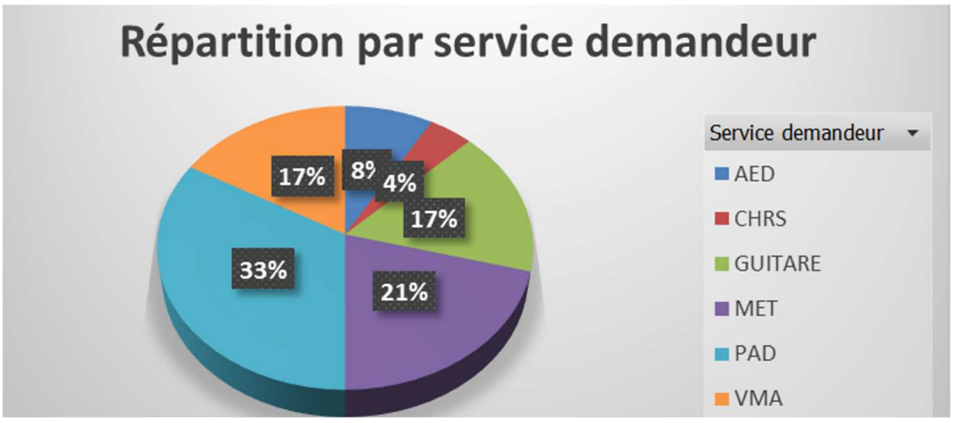

- Nombre de jeunes déscolarisés : 8 (4 en attente d'une entrée en établissement et 4 sans projet défini)
- Nombre de jeunes en décrochage : 13(5 en soutien à la scolarité et 8 en séquentiel)
- Nombre de jeunes avec un projet professionnel : 3

Les fins de prises en charge

Parmi ces 24 enfants, il y a eu 15 sorties d'enfants en 2017 du Lieu Ressource comme répartis comme suit:

Motif de fin de prise en charge	Nombre de Enfants
Fille	
Abandon	2
attente établissement soin	1
entrée en établissement	1
entrée en structure d'accueil	1
fin d'exclusion	1
fin d'exclusion	1
soutien scolaire en asso	1
Total Fille	**8**
Garçon	
en stage + retour en famille	1
entrée au collège	1
entrée en établissement	3
reprise scolarité	1
retour à l'école	1
Total Garçon	**7**
Total général	**15**

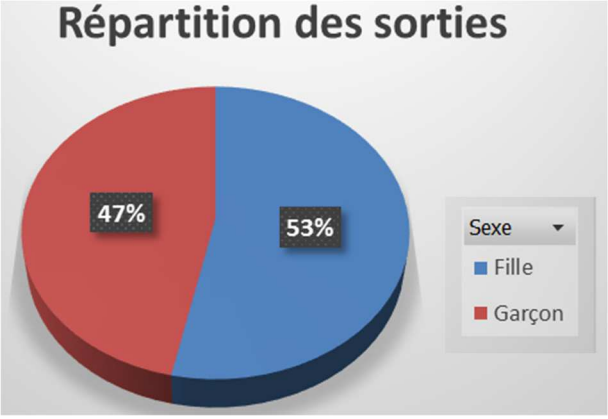

Sur les 15 sorties, 2 adolescentes ont abandonné la prise en charge au Lieu Ressource. Au vu des objectifs, les 13 autres jeunes sont allés au bout de leur contrat d'engagement.

9 jeunes sont encore suivis actuellement au vu de leur problématique, les missions se poursuivent pour l'année 2018.

Le Lieu Ressource est en partenariat avec les établissements scolaires afin de mobiliser au plus près les jeunes les pris en charge, le plus souvent en lien avec les différents dispositifs proposés par les établissements. (PPRE, convention de stage, PAI, ESS)

Quelques statistiques

La durée de prise en charge par le Lieu Ressource va de 1 jour, pour la plus courte, à 608 jours au 31/12/2017.

La durée moyenne de prise en charge est de 168,3 jours au 31/12/2017.

L'enfant le plus jeune admis au Lieu Ressource pendant les temps scolaires au 31/12/2017 avait 8,5 ans et le plus vieux 18,5 ans.

La moyenne d'âge est de 14,19 ans concernant ces accueils.

4.2.2 Période de congés scolaires

- Nombre de jeunes accueillis et admis en 2017 : 24 répartis de la manière suivante avec les détails par période (congés scolaires)

Période	Février	Avril	Juillet	Aout	Toussaint
Filles	10	8	10	2	4
Garçons	10	8	5	0	9
Provenance service	PAD = 7 MET= 5 VMA = 2 Guitare = 0 CHRS = 1 AED = 6	CHRS =1 MET = 1 VMA = 1 Guitare = 1 AED = 4 PAD = 8	PAD =7 MET = 3 VMA = 1 Guitare = 1 AED = 2 CHRS = 1	MET = 1 VMA = 1	PAD =4 MET = 6 AED = 3
TOTAL	**20**	**16**	**15**	**2**	**13**

Les temps de vacances nous ont amenés à adapter l'accueil sur le Lieu Ressource de façon différente.

Il est important de respecter ce temps privilégié, dont tous les enfants doivent profiter afin de ne pas stigmatiser ce lieu et de ne pas le réduire qu'à destination des enfants en grande difficulté.

Nous mettons donc en place davantage d'activités de groupe, de sorties culturelles (visite de musée, théâtre…) ainsi que des journées autour du jardinage, de la cuisine et des ateliers artistiques. Cela permet un temps d'observation et d'accompagnement dans un contexte différent de leurs prises en charge, se mêlant à d'autres jeunes que nous pouvons accueillir.

4.3 Les partenaires du Lieu Ressource

Partenariats en internes	Partenariats et réseaux externes
- Epicerie solidaire (Banque alimentaire) - Actes ressource - Commission sport - CHRS - AED - PAD - Foyer « La Guitare » - Foyer « Villa Marie-Ange » - Maison de l'Enfance de la Trinité (groupe des petits et des grands)	- Musée du sport - Musée Matisse - MAMAC - Musée à Tourette-Levens - Parc Phoenix - Médiathèque de la Trinité - Association Children's future - Association monégasque les enfants de Frankie - Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile - Bureau d'Information Jeunesse - Fondation Maegh

Les partenaires scolaires	Les partenaires de la formation professionnelle
- Collège Mistral - Collège Fabre - Collège L'Archet - Collège Saint-Exupéry - Ecole Primaire Pierre Merle à l'Ariane	- Mission Locale - Institut de l'Automobile(IFA) - CFA Carros - CFA P. Augier - Chambre des métiers

Les dispositifs

- MLDS : (Mission de Lutte contre le décrochage scolaire)
- SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté
- Séquentiel

Nous réfléchissons et mettons en place, avec les établissements scolaires et les équipes éducatives, des accueils séquentiels avec un emploi du temps aménagé entre classe et lieu ressource.
Un contrat écrit est engagé avec le jeune, le référent du service demandeur, et le lieu ressource : ce qui permet de construire l'accompagnement de chaque jeune selon ses besoins, son rythme et la durée de la prise en charge.

4.4 Illustration des actions du Lieu Ressource

Quelques exemples de parcours

- **C** âgée de 9 ans, placée à la Maison de l'Enfance de la Trinité depuis deux ans

Elle est scolarisée en CM1 à l'école primaire.
Elle éprouve des difficultés d'apprentissages et elle a depuis son plus jeune âge cumulé du retard. On constate qu'elle a des lacunes en français. Ces difficultés sont dues en partie à un manque de repérage dans le temps. Elle a également des troubles du comportement qui l'amènent parfois à entrer en crise (colère, insultes et agitation).
C a aussi une prise en charge à l'hôpital de jour, une fois par semaine. L'équipe de la MET demande au Lieu Ressource d'apporter un soutien scolaire et un temps de médiation artistique pendant toute l'année scolaire. Cela vient en corrélation avec le projet personnalisé de **C**. Nous attendons une intégration dans les cours Berlioz.
Nous accueillons **C** deux heures par semaine réparties en deux temps :

- Premier temps : C'est à travers l'outil informatique que nous amenons l'apprentissage scolaire d'une façon ludique notamment par des jeux éducatifs en ligne.
- Deuxième temps : la médiation artistique est un moyen d'amener à **C** une autre manière de s'exprimer et d'évoquer les différents sentiments et émotions par l'outil artistique. Ce qui apporte un soulagement et un apport à la sphère psychologique.

Le Lieu Ressource est un lieu qui permet à **C** d'explorer de nouvelles activités et de vivre des temps privilégiés, de s'apaiser et d'aborder les relations individuelles.

- En 2016 accueil d'un jeune de 14 ans présenté par le service du Placement à Domicile (PAD) suite à une exclusion scolaire.

Nous avons reçu ce jeune tout au long de l'année 2017.
Il rencontre des problèmes de comportement envers les autres élèves ainsi qu'avec ses professeurs. Il sera définitivement exclu de son collège. Il sera, au vu de l'obligation scolaire, réinscrit dans un autre établissement. Nous prendrons contact avec son collège afin de réfléchir avec le jeune sur ce qui paraîtrait le plus adapté à ses difficultés et éviter ainsi une nouvelle exclusion définitive.
Un accueil séquentiel sera proposé : le jeune souhaite pouvoir effectuer des stages en milieu professionnel. Il en réalisera plusieurs dans différents domaines (restauration, mécanique). Après

plusieurs mois d'accompagnements, il acceptera de s'inscrire dans une formation technique dans un établissement gérant un restaurant d'application.

- Nous accueillons une autre jeune fille âgée de 10 ans.

Nous la recevons car elle ne peut pas être scolarisée toute la semaine. Elle est présentée par les éducateurs du groupe des petits de la Maison de l'Enfance. C'est une jeune fille très agitée, elle alterne des phases de provocations et des phases de grande fatigue. Son instituteur évoque que son agitation ne lui permet pas d'accéder aux apprentissages. Il existe d'importantes difficultés comportementales en classe.
Suite à notre rencontre avec l'Equipe de Suivi à la Scolarité, il est décidé d'organiser un séquentiel pour cette jeune. Elle viendra dans notre service les mardis après-midi et les jeudis (journée d'atelier culinaire). Durant ces temps elle prend plaisir à effectuer les tâches confiées et demandera par la suite à réaliser des repas ou des goûters pour les autres personnes de la Maison.

A travers ce temps, cette jeune parvient à se concentrer et retrouve de l'estime d'elle-même par le désir et la confiance en ces capacités. Son projet scolaire s'oriente vers un accueil en classe ULISS. Nous poursuivons toujours cet accompagnement.

4.5 Le jardin partagé

La mise à disposition d'une parcelle sur le terrain de la Maison de l'enfance de La Trinité a donné la possibilité de concrétiser le projet d'un potager.

Ce projet fixait les objectifs suivants :

- Favoriser l'éducation à l'environnement
- Créer un jardin potager, et en faire un espace partagé entre adultes et jeunes, avec la possibilité de le faire vivre avec les différents services.

Une journée de mobilisation avec la participation du personnel de la fondation de différents secteurs et services ainsi que la présence des jeunes a permis de désherber, labourer et planter pour donner vie au potager.

Les enfants accueillis sur le Lieu Ressource et ceux de la Maison de L'enfance se sont investis de la mission du suivi de la bonne marche du potager.

Les jeunes ont au fil des semaines planté, arrosé, puis récolté. Durant l'été, Ils ont cuisiné et consommé les légumes issus du fruit de leur labeur.

De ce fait, différents ateliers culinaires ont été proposés. Ceux-ci ont d'autant plus été appréciés par les jeunes.

Les objectifs visés par les ateliers :

• La participation de chacun, mettre la main à la pâte. Cuisiner est une expérience sensorielle.

• La socialisation, à travers des moments de convivialité et d'échanges.

• La fabrication du repas à travers une œuvre collective qui renforce l'estime de soi.

• Jardiner afin de développer l'entraide, respect et sens de l'organisation,

• L'ouverture en développant le goût : légumes, aromates, saveurs.

Mi-aout est une date qui a marqué le potager car nous avons eu la visite de sangliers qui ont ravagé les récoltes.

A la suite de cet incident et à la perte de notre récolte, l'aménagement d'une clôture s'est imposé afin de préserver les plantations futures.

4.6 Les médiations artistiques

Deux manières de traversée la créativité au Lieu Ressource …

4.6.1 La médiation artistique individuelle, une collaboration thérapeutique

Dans le cadre des actions et des activités proposées au lieu ressource, la médiation par l'art a toute sa place dans ce lieu pour sensibiliser les jeunes à poser des mots sur leurs maux et permettre ainsi une ouverture sur leur devenir. Ce type d'atelier vient en appui au travail que nous apportons au quotidien dans le cadre des jeunes en rupture scolaire ou en déscolarisation.

La médiation par l'art permet d'utiliser le potentiel d'expression par le bais de la créativité. Au sein de ces ateliers de médiation, la demande n'est pas que les jeunes possèdent un don artistique ou des compétences techniques mais plutôt de solliciter leur imaginaire venant en appui à la réalité de leur histoire.

La médiation par l'art c'est tout d'abord une histoire de relation qui ouvre sur une relation tenue par le langage artistique et offrir un cadre différent sur le temps de la prise en charge. Ce dispositif est pensé avec le référent et le psychologue du service. Ensemble nous alimentons des réflexions sur l'accompagnement de nos jeunes en souffrance par le biais de divers outils artistiques.

La médiation par l'art vient aussi en appui afin que les jeunes se remobilisent au cœur de leur projet.

4.6.2 Les ateliers artistiques, des projets collectifs

Les vacances scolaires permettent une souplesse qui nous amène à découvrir la culture artistique. La notion de « *plaisir de découvrir* » nous semble essentielle pour que les jeunes accueillis puissent tenter l'expérience de découvrir des œuvres par le biais des visites dans les musées de notre région (Henry Matisse, Picasso, Fondation Maegh, MAMAC, Musée du sport). Cette démarche permet aux jeunes d'œuvrer en tant que « personne » au sein d'un « groupe ».

Différents projets ont été mis en place pendant l'année 2017 principalement associé à un travail de connaissance de mouvements artistiques ou d'artistes connus (Art moderne, Art aborigène, Henry Matisse, Ben …)

4.6.3 Les activités sportives

En 2017, nous avons accueilli un service civique qui a eu pour mission de véhiculer une certaine sensibilisation à la pratique sportive et à l'environnement. A la suite de plusieurs rencontres avec la commission sport, nous avons proposé des activités transversales avec les différents services de la Fondation. Chaque jeudi, un coach sportif a ainsi mis en place un atelier de 15h00 à 16h00.

Depuis septembre, cette intervention a lieu sur le terrain multisport de la MET, ce qui permet aux jeunes de la MECS d'en bénéficier.

4.6.4 Fête de fin d'année Placement à Domicile et Lieu Ressource

Le Lieu Ressource n'organisait pas de fête institutionnelle de fin d'année car les jeunes accueillis au Lieu Ressource y participaient déjà dans leurs internats respectifs. S'est posée la question des jeunes pris en charge au PAD que nous accueillons. L'équipe du Lieu ressource s'est associé à la fête de fin d'année en confectionnant avec les enfants les décorations pour embellir la salle de réception.

5 GESTION DES MOYENS HUMAINS

5.1 Organigramme du secteur Enfance-Jeunesse-Familles

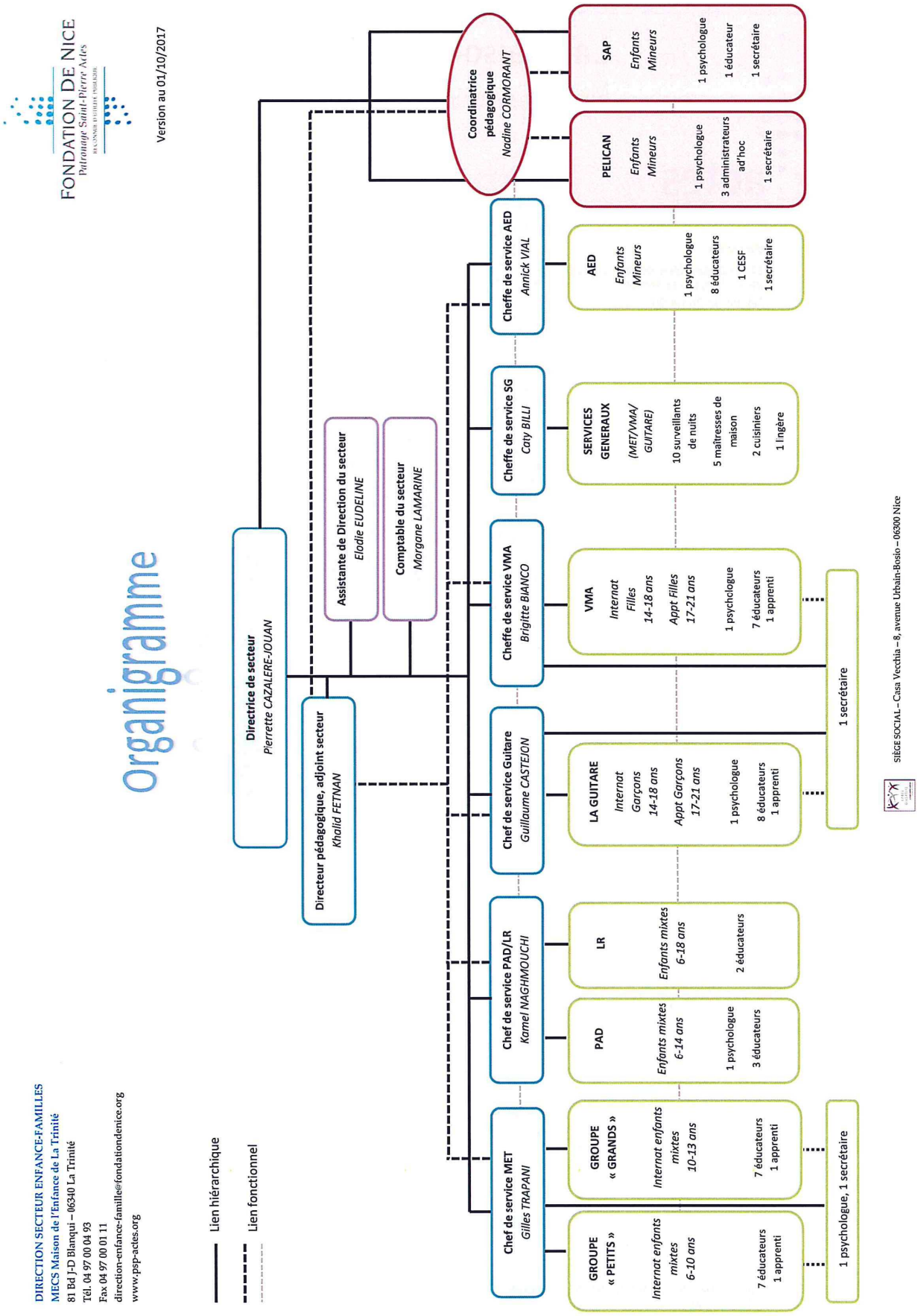

5.2 Formation des personnels à la Maison de l'Enfance de La Trinité en 2017

Les formations effectuées en 2017 :

INTITULEES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
Accompagnement pour la VAE d'éducateur spécialisé	1
Maitre d'apprentissage module 1 et 2	2
L'approche systémique (niveau 2) : les clés de l'intervention	1
Explorer les relations avec sa famille d'origine. Une reconstruction familiale	1
Réfèrent sante sécurité au travail	1
Formation au DUERP	2
Surveillant de nuit	1
Les recommandations aux bonnes pratiques	15
Excel : tableaux croisés dynamique	1
Recyclage SST	1
Gestes et postures au travail	1
Approche des psychoses dans le travail social	1
CAFERUIS	1
Organisation et délégation	4
Améliorer ses pratiques managériales par le co-développement	2

La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire : indispensable pour la protection des enfants

Interventions/Établissements	Maison de l'Enfance,
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie	• 20 juin • 14 septembre • 16 novembre • 21 novembre
Nombre de participants	**20 + 14 + 5 + 4 = 43**
Évacuation nocturne	4 juillet
Nombre de participants	**14** *(2 surveillants et 1 cadre)*
Évacuation diurne	29 novembre
Nombre de participants	Non quantifié

La formation continue annuelle des cuisiniers aux procédures HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point, soit Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise) est assurée et suivie par la société POMARES.

La supervision des équipes éducatives : un soutien indispensable

Une supervision est mise en place pour soutenir les équipes éducatives.

L'objectif étant de réfléchir et d'adapter au mieux les pratiques éducatives en fonction des enfants accueillis.

La supervision de l'équipe éducative des 2 groupes de l'internat est assurée par une psychologue extérieure, à un rythme d'une séance de 2 heures 8 fois par an et par groupe.

Les stagiaires accueillis en 2017

Dans le prolongement de la politique d'accueil des stagiaires à la Fondation, nous avons pris 16 stagiaires au cours de l'année, répartis comme suit :

- 2 éducatrices spécialisées ..... 1 sur chez « grands », 1 chez les « petits »
- 1 Moniteur-Educateur (stage d'observation) ..... au Lieu Resource
- 1 service civique ..... au Lieu ressource
- 1 psychologue ..... 1 à la MET

Contrats d'apprentissages :

4 jeunes apprentis éducateurs spécialisés à la Maison de l'Enfance :
2 Apprentis ont terminé leur apprentissage en septembre.
2 nouvelles apprenties ont commencé leur apprentissage en octobre.

Ces stagiaires et ces apprentis apportent une réelle plus-value au travail quotidien en apportant un regard extérieur nouveau sur les pratiques.

5.3 Absentéisme et analyse sur la Maison de l'Enfance

SUIVI DES ABSENCES DE 2012 A 2017

	Services éducatifs	Services généraux	Service administratif	Cadres	TOTAL PAR ANNEE
2012	842	640	197	29	1708
2013	691	384	29	182	1286
2014	618	333	10	385	1346
2015	636	727	7	163	1533
2016	292	865	8	1075	2240
2017	544	525	31	308	1408

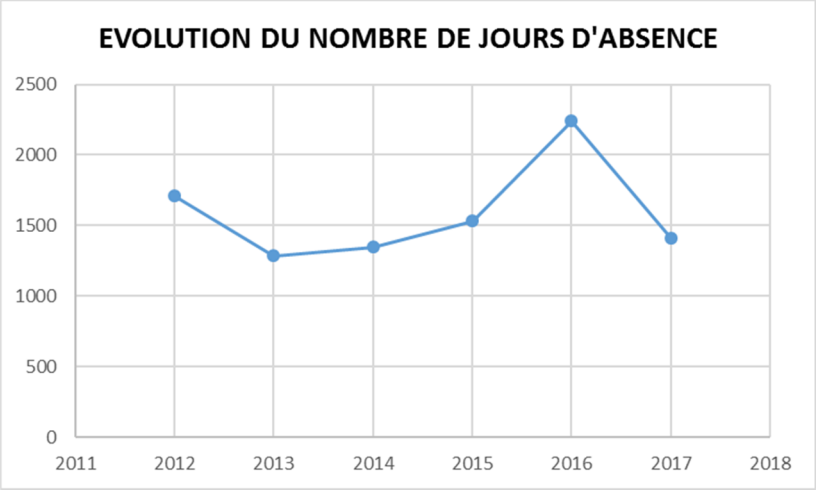

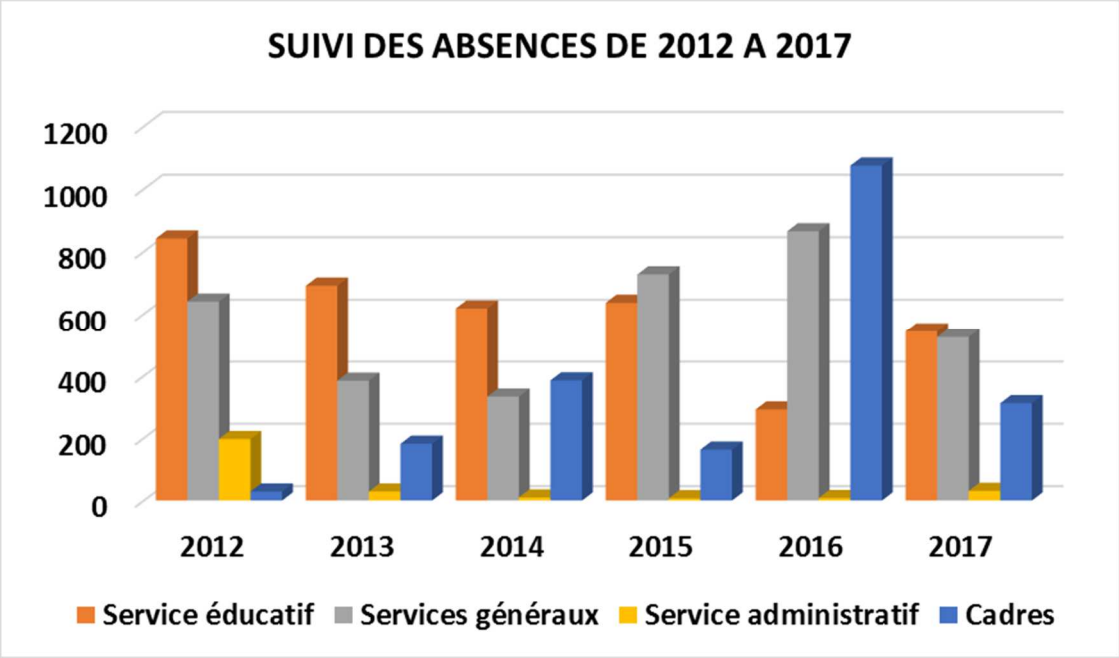

Commentaires

Nous comptabilisons **1.412 jours d'absences calendaires pour l'année 2017**. Ce chiffre est en diminution de 828 jours par rapport à l'année 2016.
Il est à noter que deux cadres hiérarchiques, déjà absents sur toute l'année 2016, ne sont sortis des effectifs qu'au second semestre.

Sur 1.412 jours d'absences nous pouvons noter :

- 245 jours d'absences pour maladie ces deux chefs de service qui ont quitté la Fondation pour inaptitude en été 2017.
- 148 jours d'accident de travail concernant 1 travailleur social
- 21 jours de congés exceptionnels (mariage, décès, enfant malade...)
- 136 jours de congés maternité/paternité

Le service éducatif

544 jours d'absences concernant le service éducatif en 2017, concernant 14 éducateurs(rices).
Ce nombre important s'explique par le fait qu'un éducateur spécialisé cumule à lui seul 148 jours d'arrêt maladie à la suite d'un accident du travail survenu fin 2016.

Les services généraux

525 jours d'absences pour les services généraux en 2016, pour 7 personnels.
Cependant, nous pouvons noter que sur ces 525 jours d'absences, 504 jours sont imputés à 2 personnels pour un arrêt maladie longue durée :

- 1 personnel totalise 323 jours de maladie (toujours en cours sur 2018)
- 1 personnel totalise 181 jours de maladie (sorti des effectifs pour inaptitude au cours du dernier trimestre 2017)

Les cadres

308 jours d'absences pour les cadres hiérarchiques et les psychologues, concernant 6 personnels.

Cependant, sur ces 308 jours, 245 jours, soit la quasi-totalité des jours d'absences, sont imputés à 2 personnels pour un arrêt maladie longue durée :

- 2 chefs de service absents toute l'année pour longue maladie sont sortis des effectifs durant le second semestre

L'administratif

31 jours d'absences pour maladie concernant 1 personnel.

6 GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

6.1 Plan d'investissements

En 2017, la MET a fait l'objet de travaux de rénovation et d'investissement :

À LA TRINITE :

Rénovation chambres.....18 735,00 €
Réaménagement bureaux.....4 812,50 €
Câblage Bureaux .....6 697,20 €
Peinture bureaux.....22 333,48 €
Rondier PTI DAT.....1 973,69 €
Achat d'un conteneur chauffant.....1 068,00 €
Cellule de refroidissement.....2 868,00 €
Mobilier extérieur.....1 455,70 €
Mobilier salle des familles.....988,95 €
Matériel informatique.....1 816,20 €

Achat ZOE (PAD) électrique..... 15.372,76 €
Achat CLIO (PAD) ..... .11.555,76€

Soit un total de .....89 677,24€

D'importants travaux de rénovation du bâtiment B « Hébergement Trinité » au premier étage ont permis l'installation définitive en 2017 des chefs de service, du psychologue, d'un secrétariat et de la comptable pour assurer une proximité auprès des équipes éducatives et des enfants confiés.
Le PAD a été doté de véhicules neufs dont une CLIO Zoé pour permettre la mise en œuvre du développement durable.
Une nouvelle salle des familles a été installée dans le bâtiment pour favoriser l'accueil des familles.
Un futur plan pluriannuel d'investissement 2018-2022 a été réalisé en 2017 sur 5 ans sur la durée du futur CPOM pour l'ensemble des trois services, Hébergement Trinité, PAD et Lieu ressource. Il a été soumis au Conseil Départemental.

6.2 Emprunts en cours

Pas de nouvel emprunt contracté pendant l'année 2017

6.3 Organisation de l'économat et pilotage d'achat

La Fondation a fait le choix d'une centrale d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des marchandises alimentaires ou d'hygiène pour tout le secteur.

6.4 Sous-traitance

Le lavage des draps à la MET est toujours fait par ALC insertion.
Le nettoyage des vitres est assuré par la société NET 06. Ils interviennent une fois tous les deux mois pour entretenir les bâtiments hébergement et administratif.
En 2017, la direction technique de la Fondation s'est occupée directement du choix du prestataire et a assuré l'entretien de l'ensemble des espaces verts.

6.5 Maintenance et sécurité [3]

De nombreux contrats de maintenance sont signés et ont été mutualisés au niveau du siège de la Fondation et permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens. Un changement de prestataire a été effectué en 2017 avec SOCOTEC en lieu et place de l'APAVE. Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » obligatoires au sein de la Maison de l'Enfance et de la Trinité. Suite aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, nous avons réajusté la procédure liée aux protocoles attentat, acheté des malles de survie, précisé sur les plans pour chaque établissement les lieux de confinement. Enfin, nous avons programmé des exercices de confinement pour tous les personnels.

6.6 Entretien des locaux, du matériel et des véhicules[4]

La Maison de l'Enfance de la Trinité bénéficie du soutien du Conseil départemental pour l'entretien des bâtiments et pour les travaux importants lui incombant en sa qualité de propriétaire.

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, un agent d'entretien n'est plus dévolu à chaque établissement et le directeur technique du siège organise les interventions sur l'ensemble des établissements et des appartements du secteur Enfance-Jeunesse-Familles. En temps normal (hors urgence), il est prévu une veille de 2 demi-journées par semaine par les agents techniques sur tous les sites du secteur.
Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible.

6.7 Mise en place d'un système rondier PTI (Protection du travailleur Isolé)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :
- d'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)
- d'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

[3] Cf annexe 3 « tableau suivi des contrôles sécurité »
[4] Cf annexe 4 « note du 14 septembre 2016 concernant l'organisation des interventions techniques, l'utilisation des véhicules et la gestion des contraventions »

7 GESTION DES MOYENS FINANCIERS

7.1 Charges de la section d'exploitation

7.1.1 Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Réalisé 2016	Budget exécutoire 2017	Réalisé 2017	Écart
204 770,01 €	**225 975,00 €**	**209 675,25€**	**16 299,75 €**

Cet exercice 2017 se distingue par les écarts significatifs :

ACHATS 606:
La ligne 606 présente une économie de 6934 €. Compte tenu de la stabilisation des groupes internat à 20, l'ensemble des dépenses liées aux activités de loisirs, aux vêtures ont diminué.

LES SERVICES EXTERIEURS :

La ligne 611 « prestations à caractère médico-social » présente une économie de 8 755€. Elle s'explique par une augmentation du nombre de transferts et de mini-camps en 2017 sur l'hébergement Trinité mais également sur le PAD.

La ligne 628 une économie a été réalisée sur les prestations de blanchissage et d'alimentation à l'extérieur

7.1.2 Groupe II - Dépenses afférentes au personnel

Réalisé 2016	Budget exécutoire 2017	Réalisé 2017	Écart
1 650 265,19 €	1 661 173, 00€	1 734 717,28 €	73 544,28 €

La valeur du point en 2017 soit **3,76** €.

La ligne 621 « personnel extérieur à l'établissement » fait apparaître un écart de 16 898,22 € qui s'explique par la sollicitation de personnels de remplacement des services généraux en lien avec l'association PEPS.

La ligne 641 « Rémunération du personnel non médical » est en forte augmentation et s'explique par la décision de nommer un chef de service sur le PAD/Lieu ressource en juin 2017 compte tenu de la difficulté de mutualiser le même chef de service sur l'AED et le PAD et du recrutement d'un poste d'éducateur supplémentaire suite à l'extension de 2 places accordées au niveau de l'internat à partir du 01/09/2017.

7.1.3 Groupe III - Dépenses afférentes à la structure

Réalisé 2016	Budget accordé en 2017	Réalisé 2017	Variation
288 746,50 €	260 309,00 €	277 594,94 €	17 285,94 €

Ce groupe génère un écart qui s'explique comme suit :

La ligne 6152 « Entretien et réparation sur biens immobiliers » s'explique par l'entretien des espaces verts, des terrains multisports avec un écart de 2.881 €.

La ligne 6155 « entretien et réparations sur biens mobiliers » avec un écart de 5027 € s'explique par une dépense importante liée à la chaudière et pour l'entretien des terrains multisports.

La ligne 6156 « maintenance » avec un écart de 4.821 € confirme les contrats annuels concernant les nouveaux contrôles obligatoires souscrits avec SOCOTEC, GOIRAN et les contrats de maintenance, la mise en conformité des deux studios suite au passage de la commission sécurité.

AUTRE CHARGES DE GESTION COURANTE

Le sous compte 658 ***« Charges diverses de gestion courante »*** concernant les pécules présente un écart de 4719 €. Cet écart moins important qu'en 2016 s'explique par la diminution du nombre d'enfants et l'évolution de l'âge des enfants de 6 à 14 ans accueillis en internat. Il faut préciser l'accueil de deux places supplémentaires pour deux enfants en septembre 2017 suite à la demande du Conseil Départemental.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations aux amortissements des immobilisations sont en augmentation de 4773 € compte tenu de la réalisation de tous les investissements prévus dans le PPI initial.

TOTAL GENERAL DES GROUPES I, II ET III DES CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

Réalisé 2016	Budget accordé en 2017	Réalisé 2017	Variation
2 143 781,70 €	2 147 457,00 €	2 221 987,47 €	74 530,47 €

Soit un écart de 74.530,47 €

7.2 Produits de la section d'exploitation

7.2.1 Total Groupe I – Produits de la tarification et assimilés

Réalisé 2016	Budget accordé en 2017	Réalisé 2017	Variation
2 228 030,00 €	2 131 357,00 €	2 131 357,00 €	

7.2.2 Total Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation

Réalisé 2016	Budget accordé en 2017	Réalisé 2017	Variation
56 386,88 €	15 100€	51 295,00 €	36 195 €

Il s'agit principalement de remboursements de salaires pour un montant total de 45 159,57€ :

- Le remboursement du Compte Épargne Temps pour 27 547,05 €
- Les heures de délégations mutualisées et remboursées au prorata du réalisé sur l'année pour un montant de 8 059,37 €
- Les remboursements liés aux remplacements des personnels en formation syndicale pour un montant de 2 096,95 €
- Les remboursements liés aux aides de l'Etat sur les embauches pour un montant de 7 456,20 €

7.2.3 Total Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables

Réalisé 2016	Budget accordé en 2017	Réalisé 2017	Variation
817, 04 €	1000 €	1078,33€	78,33€

TOTAL GENERAL DES GROUPES I, II ET III DES PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

Réalisé 2016	Budget accordé en 2017	Réalisé 2017	Variation
2 285 233,92€	2 147 457,00€	2 183 730,33€	36 273,33€

7.3 Détermination du résultat d'exploitation

Le résultat comptable de l'exercice présente un résultat déficitaire de 38 257,14 €

Le montant du provisionnement pour congés à payer est de 27 684,00 €

Génère un résultat déficitaire de 65 941,14 €

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat administratif en report à nouveau excédentaire en réserve de compensation dans le cadre du CPOM.

8 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2018

Dans le cadre des objectifs fixés par le CPOM pour la période 2018-2022, la Maison de l'Enfance de la Trinité (Internat, PAD et Lieu Ressource) poursuivra l'adaptation et l'évolution de ses missions telles que définies par le schéma départemental 2016-2020 à savoir :

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.

- Pourvoir à l'ensemble des besoins des enfants confiés à l'établissement et veiller à leur éducation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.

- Recréer, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux

Toutefois pour l'année 2018 la MET mettra l'accent principalement sur :

- **Le travail avec les familles,** à travers une plus grande intégration dans la prise en charge de leurs enfants qui nous sont confiés. Les familles sont des partenaires incontournables que nous devons associer, dans la mesure du possible, dès le début de la prise en charge de l'enfant dans les actes du quotidien, comme la vêture, la présence aux réunions avec les professeurs ou les loisirs, l'organisation de transferts mixtes enfants/parents.

- **Le développement du partenariat** avec l'éducation nationale et le secteur sanitaire pour trouver des solutions adaptées aux enfants en très grande difficulté scolaire, car relevant d'une prise en charge psychiatrique,

- **La bientraitance et la prévention de la maltraitance** telles que définies par l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et Services Medico-sociaux (ANESM) c'est-à-dire une « démarche collective pour identifier l'accompagnement le meilleur possible pour l'usager, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins ». Pour cela, nous allons poursuivre et généraliser la participation de l'usager notamment à travers la co-formalisation du Projet Personnalisé et surtout intégrer ces deux notions dans l'écriture du projet de service de la MET. Ce travail, qui a démarré au mois de mars et qui mobilise l'ensemble des personnels devrait aboutir à un écrit pour fin juin 2018.

ANNEXES

ANNEXE 1

Récapitulatif des enfants en centre aérés et colonies de vacances durant l'année 2017

RECAPITULATIF CAMPS, CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS FEVRIER 2017

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
			GROUPE ADO				
Camp de THORAME	20 au 24 février	CAMP THORAME HAUTE 11, clos des fourches 04170 THORAME HAUTE	Jean-Marc FORICHON, Hajer SHILLI, Audrey BOUDON. Surveillante de nuit : Juliette DOUCERIN	8	X	X	X
			GROUPE PETITS				
CAMP de GREOLIERES	20 au 22 février	Gite du Cheiron 245, route de Gentelly 06620 GREOLIERES	Justine LEDIEU, Cécile DUCREUX Surveillante de nuit : Juliana BERTON	9	X	X	X

RECAPITULATIF CAMPS, CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS PAQUES 2017

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
			PAD				
CEJAM	15 au 22 avril	CEJAM Vacances 63, route de Turin – 06300 NICE		1	X	X	X
CAMP Verdon	19 au 21 mai	CAMPING « Le clos de Barbey » Route d'Aups 83630 BAUDUEN	Marianne et Katia	6	X	X	X

RECAPITULATIF CAMPS, CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS ETE 2017

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
			GROUPE ADO				
Camping du Sourire Villeneuve Loubet	26 au 30 Juin	CAMPING DU SOURIRE Porte St James – Route de Grasse 06270 VILLENEUVE LOUBET	Jean-Marc FORICHON, Juliette DOUCERIN, Hajer SHILLI, Audrey BOUDON, Christophe BULLIN	6	X	X	X
Camping du Sourire Villeneuve Loubet	28 aout au 1er Septembre	CAMPING DU SOURIRE Porte St James – Route de Grasse 06270 VILLENEUVE LOUBET	Jean-Marc FORICHON, Audrey BOUDON, Frédéric MILLETI	8	X	X	X
CAMP Paris	24 au 28 Juillet	CAMP	Jean-Marc FORICHON, Cécile DUCREUX, Karim CHARIBA, Juliette DOUCERIN **GROUPE PETITS**	8	X	X	X
CAMP Fréjus	21 au 23 août	CAMP D'été	Juliana BERTON, Mélanie PIZARRO, Justine LEDIEU	5	X	X	X
CAMP Paris	24 au 28 Juillet	CAMP	Jean-Marc FORCIHON, Cécile DUCREUX, Juliette DOUCERIN	5	X	X	X

PAD							
CEJAM	02 au 05 Juin	CEJAM Vacances 63 route de Turin -06300 NICE		1	X	X	X
CEJAM	29 juillet au 12 août	CEJAM Vacances La magie des Indiens		1	X	X	X
CEJAM	22 au 29 juillet	CEJAM Vacances A fond le sport		2	X	X	X
CEJAM	29 juillet au 12 août	CEJAM Vacances Chantier de jeunes bénévoles		1	X	X	X
LA SEMEUSE	16 au 22 Juillet	LA SEMEUSE 2, montée Auguste Kerll – 06300 NICE		1	X	X	X
ECOLE Départementale d'AURON	07 au 13 Août 2017	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES AM DESC/Service des écoles Départementale de neige, d'altitude et de la mer BP 3007 – 06201 NICE CEDEX 3		1	X	X	X

RECAPITULATIF CAMPS, CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS TOUSSAINT / NOEL 2017

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
GROUPE PETITS							
CAMP Ok CORRAL	31 Octobre au 02 Novembre	Camp Ok Corral Cuges-Les-Pins	Juliana BERTON, Cécile DUCREUX	6	X	X	X
PAD							
CHANTIER DE JEUNE P PROVENCE COTE D'AZUR	26 Décembre 2017 au 02 Janvier 2018	« La Ferme Glaume » 7, Avenue René de Coubertin – 06150 CANNES LA BOCCA		1	X	X	X
CEJAM	29 Décembre 2017 au 06 Janvier 2018	Le Monde Imaginaire – Valdeblore		2	X	X	X

ANNEXE 2

Mouvement des enfants accueillis en 2017 au PAD

MOUVEMENT DES ENFANTS ACCUEILLIS AU PAD EN 2017

Mois	Nombre de places occupées	Nombre de journées	Nombre de journées d'accueil à l'internat	Mouvement au cours du mois	fratrie	Sexe	Motif de la sortie
Janvier	19	559	1		4	10 F 9 G	
Février	19	512	14	1 sortie	4	10 F 9 G	Placement en FEAM
Mars	18	551	0	1 sortie	3	10 F 8 G	Placement en FEAM
Avril	17	505	5 (dont 2 Guitare)		3	9 F 8 G	
Mai	17	514	13 (dont 5 Guitare)		3	9 F 8 G	
Juin	18	512	2 (Guitare)	1 entrée	3	9 F 9 G	
Juillet	18	505	26		3	9 F 9 G	
Août	18	527	31		3	9 F 9 G	
Septembre	18	495	33	1 sortie	3	9 F 9 G	1 orientation MET internat
Octobre	17	512	2	3 sorties / 3 entrées	4	9 F 8 G	2 mains levées : un retour en famille, une orientation AED 1 orientation MET internat
Nov.	18	528	6	1 sortie/2 entrées	5	9 F 9 G	Orientation vers IAP Manosque
Déc.	18	558	0		5	9 F 9 G	

ANNEXE 3

Tableau de suivi des contrôles de sécurité

SUIVI DES CONTROLES DE SECURITE 2017 *(Depuis 08/98 ERP Type PE, N et L 5ème catégorie) Catégorie 4type RH N et L depuis le 07/09/09*

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme																								
			2012												2013											
			Ja	Fé	Ma	Av	Ma	Ju	Jui	Ao	Se	Oc	No	Dé	Ja	Fé	Ma	Av	Ma	Ju	Jui	Ao	Se	Oc	No	Dé
MENSUELLE	Ascenseur	Kone/Ilex	30		12	18	14	07	19			24	28		19		31	4	19		6	19	28	26		19
	Traitements des eaux	Copely	5	8	30	19	21	12	3	22	12	8	9	7	7	21	17	7	5	7		2	14			8
	Contrôle chaufferie	Copely	5	8	30	19	21	12	3	22	12	8	9	7	7	21	17	28	5	15		2	14			8
			2012												2013											
			Ja	Fé	Ma	Av	Ma	Ju	Jui	Ao	Se	Oc	No	Dé	Ja	Fé	Ma	Av	Ma	Ju	Jui	Ao	Se	Oc	No	Dé
ILEX VISITES TOUTES LES 6 SEMAINES	Ascenseur	Ilex	20	20		7	22		2	11			27	18	26		10	20		2	15	24		6	17	29
	Traitements des eaux	Copely	23	18		6	15				10		3	10		13	20		21	16	29	26			4	
	Contrôle chaufferie	Copely	23	18		6	15				10		3	10		13	20		21	16	29	26			4	
			2012												2013											
			Ja	Fé	Ma	Av	Ma	Ju	Jui	Ao	Se	Oc	No	Dé	Ja	Fé	Ma	Av	Ma	Ju	Jui	Ao	Se	Oc	No	Dé
	Ascenseur	Ilex		10	25		3	14	27		13	20	29		10	21	...	3	16	28	...	9	22	...	6	15
	Traitements des eaux	Copely	12		9	20	2	29	...	...	29	18	3	1	...	9	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	Contrôle chaufferie	Copely	12		9	20	2	29	...	...	29	18	3	1	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme	2012			2013			2014		
			1er pass	2ème pass	3ème pass	1er pass	2ème pass	3ème pass	1er pass	2ème pass	3ème pass
3 FOIS PAR AN	Désinsectisation/Dératisation	Goiran Nuisibles assistance	28/02		09/07	26/2	26/7	19/11	6/03	10/7	14/11
			2015			2016			2017		
			1er pass	2ème pass	3ème pass	1er pass	2ème pass	3ème pass	1er pass	2ème pass	3ème pass
			12/3	30/7	9/11	17 mars	13 mai	21 sept	14/03	20/06	19/09
	Bac à graisse	Goiran	2015			2016			2017		
			1er pass	2ème pass	3ème pass	1er pass	2ème pass	3ème pass	1er pass	2ème pass	3ème pass
			5/02	28/5	29/10	22 fév	30 juin	18 oct	20 fév	5 juin	17 oct

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme	2014		2015		2016		2017	
			1er sem	2ème sem	1er sem	2ème sem	1er sem	2ème sem	1er sem	2ème sem
SEMESTRIELLE	SSI	Siemens	5/5	23/09	6/5	29/9	13 janvier	2 juin	11 juillet	18 déc
	Ventilation lingerie (CTA)	Copely	18/2		16/6	4/11	OK		.....	.....
	Clim. Local poubelles	Copely	18/2		16/6	4/11			.....	.....
	Entretien cuisine et buanderie	Bruno hôtelier	2014		2015		2016		2017	
	Froid	Euro équipement	1er sem	2ème sem	1er sem	2ème sem	1er sem	2ème sem	1er sem	2ème sem
				4 juillet	27 avril	14 sept	16 mars	23 nov	14-21/06	26/12
2 FOIS PAR AN	Monte escalier PMR	Thyssen Krupp								

SSI Remplacement piles (tous les ans) Remplacement batteries (tous les 4 ans)

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme	2013	2014	2015	2016	2017
ANNUELLE	Chaufferie Ramonage cheminée/Etanchéité gaz	Copely	7 octobre	8 octobre	16 septembre	30 juin	9 octobre
	Entretien clim	Copely/Poc clim			16 juin	9 mars – 20 octobre	14 mars
	Gaz – chauffage ventilation réfrigération	Veritas-Socotec	5 août	23 juillet	13 janvier	28 janvier	26 avril
	Electricité	Veritas-Socotec	10 janvier	21 janvier	13 janvier	15 janvier	11 janvier
	Equipements sportifs + aire de jeux	Veritas	11 janvier	21 janvier	20 septembre	20 décembre	10 novembre
	Parafoudre	Veritas	26 août	14 août	1er octobre	19 décembre	27 décembre
	Ascenseur (avec Ilex) 1	Veritas-Socotec	29 octobre	18 déc	5 mars	21 juin	2 mai
	Ascenseur	SOCOTEC	19 octobre	18 décembre	Sem du 16 au 20 nov	21 juin	19 juillet
	Extincteurs	CAI	22 janvier	7 janvier	4 février	13 janvier	21 mars
	Désenfumage trappe	CAI	22 mai	3 avril	4 février	13 janvier	21 mars
	Ex. Feu Réel	CAI	4 juin – 6 juin	3 et 5 juin	29 sept 6 et 8 oct	17 nov et 13 déc	20/06 et 14/09
	Ex. Evacuation nuit	CAI	13 juin	23 sept	Nuit 29 au 30 sept	15 nov	04 juillet
	Ex. Evacuation jour	CAI	13 juin	23 sept	2 décembre	30 juin	29 novembre
	Formation. audiovisuelle	CAI	4 et 6 juin	3 et 5 juin	29 sept 1 et 8 oct	17 nov et 13 déc	20/06 et 14/09
	Curage réseaux EU/EV/EP horizontal-Siphon	Goiran	14 octobre	2 octobre	5 octobre	9 novembre	10 octobre
	Entretien VMC Cuisson hotte	Goiran	25 juillet	5 juillet	26 août	19 octobre	24 août
	Dégraissage hotte cuisine + tourelle	Goiran	25 juillet	5 juillet	26 août	9 septembre	24 août
	Entretien VMC nettoyage des bouches	Goiran	25 octobre	2 octobre	5 octobre	19 octobre	9 novembre
	Contrôle (réseaux) gaines & conduit ventilation	Goiran	25 octobre	2 octobre	5 octobre	21 septembre	9 novembre
	Contrôle légionellose	Apave			25 août	21 décembre	20 juillet
	Nettoyage évacuation toiture côté studio MET	EMAB	13 mai	19 novembre		.....	.....

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme	2012	2013	2014	2015	2016	2017
TRIENNALE	Vérification SSI en même temps que SIEMENS	Veritas-Socotec	02 juillet			16 février		
	Réseaux EU/EV/EP réseau vertical	Goiran		2 oct			9 nov	
	CDSI	La Mairie	9 octobre			5 nov		

FREQUENCE DES VISITES	Objet	Organisme	2011	2012	2014	2015	2016	2017
QUINQUENNALE	Ramonage gaines et conduit ventilation	Goiran		...	8 sept			
	Ascenseur Décret 95-826 (si modif importante)	Ilex		06 juillet				.....
	Contrôle ascenseur en même temps que Veritas	Ilex		06 juillet				19 juillet
	Contrôle ascenseur Articles AS RVRE (Ilex)	Veritas-Socotec		06 juillet				19 juillet
	Contrôle ascenseur Loi De Robien (Ilex)	Veritas-Socotec	14 avril				13 décembre	

Légende A faire

ANNEXE 4

Note du 14 septembre 2016 concernant l'organisation des interventions techniques, l'utilisation des véhicules et la gestion des contraventions

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Note du 14 septembre 2016

A L'ATTENTION DE TOUS LES SALARIES

Organisation des interventions techniques, l'utilisation des véhicules et la gestion des contraventions

La Direction Technique expérimente depuis janvier 2016 une nouvelle organisation en centralisant les interventions techniques suite à des demandes désormais effectuées par mail. Suite à la satisfaction généralisée exprimée par les services 6 mois après la mise en œuvre de ce nouveau fonctionnement : réactivité, disponibilité, émulation d'équipe, compétence, elle est définitivement adoptée.

Le service technique regroupe désormais 8 agents techniques, y compris ceux des internats, au service de tous les établissements et placés sous la hiérarchie de Serge Masotti, directeur technique.

Serge Masotti avec l'appui de Marie Valatchy, son assistante de direction, planifie et organise les interventions techniques pour toute la Fondation, coordonne le déroulement des travaux.

Cette note a pour objet de:

- rappeler la procédure d'intervention technique

- préciser les niveaux d'intervention de l'équipe technique

- définir les règles obligatoires d'utilisation et d'entretien des véhicules de service

- informer de la nouvelle gestion des contraventions

1. Rappel de la procédure de sollicitation d'intervention du service technique :

- adresser la demande d'intervention par mail : depannage.technique@psp-actes.org

- contacter le service en cas d'urgence au 04 97 08 82 65

2. Niveaux d'intervention de l'équipe technique :

Par ailleurs, devant l'augmentation continue de notre parc immobilier (plus de 240 appartements dont 50 sont la propriété de la Fondation, 20 sites de locaux, bureaux, internats), il est nécessaire que le service technique se concentre prioritairement sur les levées de réserves suite à des diagnostics de conformité et de sécurité ainsi que sur des interventions quotidiennes de maintenance.....

Il est donc demandé **aux services d'externaliser des prestations et de les réaliser sans avoir recours au service technique** en ce qui concerne :
- Les déménagements de services ou d'appartements, les prestations seront payantes et il faut contacter Actes-Ressources au 04 93 26 59 26.

Les petits déplacements d'électro-ménager pourront être réalisés par l'équipe technique.

- L'achat des meubles et de l'électroménager de la commande à la livraison.

- La fabrication des clefs (le service prévoira un double des clefs pour le service technique). Les entreprises Mazzola située 14, boulevard Riquier, 06 300 Nice, tel 04 93 89 51 38 et Clefs Express, 13, boulevard de Riquier au 04 93 89 60 26 sont les fournisseurs de la Fondation auxquels vous pouvez vous référer.

Par contre, le service technique s'occupe des relations avec notre prestataire SAVELYS pour tout ce qui concerne les chaudières de l'appel pour dépannage, à l'intervention sur site ainsi que d'organiser une visite annuelle de contrôle de sécurité des véhicules (en plus de la visite obligatoire) aux 20 000 kms.

Enfin, vous devrez organiser la présence d'un cadre ou à défaut d'un salarié d'un de vos services avec l'agent technique pour tout état des lieux d'entrée et de sortie avec engagement financier.

3. Règles obligatoires d'utilisation et d'entretien des véhicules :

A l'exception des salariés utilisant leur véhicule personnel prévu dans leur contrat de travail (Cap entreprise, Flash emploi) contre indemnisation.

ACTION	CONDUCTEUR	DIRECTION TECHNIQUE	DIRECTION DU SECTEUR
A la prise du véhicule, veiller à son bon état. Vérifier les voyants, la pression des pneus, le bon état général, le niveau du produit lave-glace, le triangle.	Vérifier et signaler à la hiérarchie si problème.		Intervient si signalement.
Renseigner le carnet de bord du véhicule.	A chaque prise de véhicule et à chaque retour, le conducteur rempli le carnet de bord et alerte si le km précédent n'est pas noté.		Organise les contrôles.

Relevé du kilométrage.		Créer un tableau de bord avec des alertes pour révisions, contrôles techniques, renouvellements des véhicules	Fait procéder au relevé et transmet à la direction technique tous les mois.
Réparations/Entretiens			Fait procéder aux réparations/entretiens au garage RENAULT (Voir procédure).
Suivi des réparations		Centralise les factures et constitue l'historique des réparations.	Transmet les factures importantes hors RENAULT (elles sont adressées directement au siège).
Panne	Téléphone à la MAIF pour faire rapatrier le véhicule au garage RENAULT. Informe sa hiérarchie.	Gère le dossier d'assurance.	Signale à la direction technique pour suivi du dossier.
Rappel des règles de conduite	Tous les conducteurs sont concernés et doivent respecter le code de la route.		Organise des formations.
Nettoyage du véhicule	Être vigilant et vérifier l'état du véhicule en fin d'utilisation		Organise les nettoyages (recours prioritairement à un service extérieur ou à Reprises)
Utilisation exceptionnelle du véhicule personnel à titre professionnel			Donne l'autorisation, lettre de mission.
Visite d'entretien des véhicules en fonction des kms ou annuelle si peu de kms		Alerte le service.	Organise le passage au garage RENAULT.

Contrôle technique des véhicules		Alerte le service.	Organise le passage au contrôle, si possible garage conventionné avec la Fondation
Changement des véhicules		Prévient les services à 80.000 kms ou 5 ans.	Prévoit le remplacement en lien avec la comptabilité (PPI)

4. Gestion des contraventions :

A ce jour, la Fondation règle les contraventions reçues pour des infractions commises avec des véhicules de service, recherche le salarié afin qu'il rembourse cette amende à la Fondation.

Aujourd'hui conformément aux dispositions de la nouvelle loi sur la Justice du 21ème siècle approuvée le 24 mai 2016 pour lutter contre les infractions à la sécurité routière, il est prévu que l'employeur soit dans l'obligation, sous peine de devoir verser une amende pénale supplémentaire, d'indiquer le nom du salarié qui commet une infraction entraînant un retrait de points avec un véhicule de service.

Dès lors, il est demandé à chaque salarié de se signaler à son supérieur hiérarchique s'il a commis une infraction.

La Fondation procédera de la façon suivante dès la parution des décrets d'application et à réception d'une contravention pour infraction à la sécurité routière :

- recherche du salarié mis en cause

- transmission au Trésor Public sous 30 jours maximum de l'identité du salarié contrevenant qui devra s'acquitter de l'amende et pourra se voir retirer des points

Afin d'engager des actions de prévention, des journées de rappel du code de la route et de bonne conduite sont d'ores et déjà organisées avec notre auto-école sociale.

Les directeurs/trices et chefs/ffes de service sont chargés de faire appliquer cette note et de veiller à son affichage.

Caroline Poggi-Maudet
Directrice générale